

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XX.

Québec, Province de Québec, Mars 1876.

No. 3.

SOMMAIRE.—LITTÉRAIRE : Poesie : Le Papillon.—Le Soir. Pédagogie : La discipline dans l'école.—Une comparaison.—Je ne peux pas.—Travail de conférence. Education : Pensées d'un ami des bêtes sur l'éducation des enfants. VARIÉTÉS : Le centenaire du siège de Québec (suite).—Réforme de la règle de trois.—Dictionnaire technologique (suite).—Leçons familières de langue française (suite).—Biographie. AVIS OFFICIELS.—Nominations : Commissaires d'écoles et membres de bureaux d'examineurs. COLONNES DE LA RÉDACTION : Bulletin bibliographique. NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin des sciences.—Bulletin de l'éthnographie.—Bulletin de l'histoire naturelle.—Bulletin de l'archéologie.—Bulletin des statistiques.—Bulletin du commerce et de l'industrie.—Bulletin des connaissances utiles.—Bulletin nécrologique.—Annonces.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

Le Papillon.

Pourquoi t'approcher en silence
Et menacer mon vol joyeux ?
Par quelle involontaire offense
Ai-je pu déplaire à tes yeux ?

Je suis la vivante étincelle
Qui monte et descend tour à tour ;
La fleur à qui Dieu donne une aile,
Un souffle, un regard, un amour.

Je suis le frère de la rose ;
Elle me cache aux importuns,
Puis sur son cœur je me repose
Et je m'enivre de parfums.

Ma vie est toute heureuse et pure.
Pourquoi désires-tu ma mort ?
Oh ! dis-moi, roi de la nature,
Serais-tu jaloux de mon sort ?

Va, je sais bien que tu t'inclines.
Souvent pour essayer des plours,
Que tes yeux comptent les épines
Oh ! je ne vois rien que des fleurs.

Je sais que parfois ton visage
Se trouble et s'assombrit soudain.
Lorsqu'en vain je cherche un nuage
Au front de l'horizon serein.

Mais celui dont la main divine
A daigné nous former tous deux.
Pour moi parfuma la colline
Et de loin te montra les cieux.

Il me fit deux ailes de flamme,
A moi, feu follet du printemps ;
Pour toi, son fils, il fit une âme
Plus grande que le firmament.

Ecoute ma voix qui t'implore,
Loin de moi détourne tes pas !
Laisse-moi vivre un jour encore :
O toi qui ne finiras pas !

Mon bonheur à moi, c'est la vie.
La liberté sous le ciel bleu !
Le ruisseau, l'amour sans envie,
Le tien.....c'est le secret de Dieu.

MARIE JENNA.

Le Soir.

I.

La brise doucement caresse le feuillage,
L'air est limpide et pur ;
La mer frappe sans bruit le sable du rivage
De sa vague d'azur.

Les rayons du soleil, par delà les collines,
Ont incliné leurs feux,
Et leurs derniers reflets, en teintes purpurines,
S'étendent dans les cieux.

Le ruisseau près de nous promène son murmure
Sur un lit de gazon ;
Le rossignol caché dans son nid de verdure,
Commence en chanson.

Chante, poète ailé, chantant ; ta voix sonore
Est un écho du ciel ;
Pour publier le Dieu que tout mortel adore,
La branche est ton autel.

II.

L'ombre s'étend sur nous ; déjà la pâle étoile
Perce dans le ciel bleu ;
La nuit, à l'horizon, tend un coin de son voile :
Mortels, pensez à Dieu !

Pensez à Dieu qui vient sur l'aile du silence,
Passer au près de vous ;
Qui vient sécher les pleurs et remettre l'offense
Du pécheur à genoux.

Pensez à Dieu, pensez à votre dernière heure :
La mort aime la nuit ;
Peut être elle viendra marquer votre demeure,
Quand sonnera minuit !

PRIÈRE.

O Dieu ! votre bonté plane sur cette terre,
Nous sommes dans sa main :
Ecoutez vos enfants, donnez à leur prière
Le réveil de demain.

Votre Esprit, vient vers nous, sans rayons et sans flammes,
Nous ne pouvons le voir ;
Mais nous sentons l'amour qu'il verse sur nos âmes
Dans le calme du soir.

Béni de vos enfants, dans leur humble prière,
Venez regner sur eux ;
Que votre volonté soit faite en cette terre
Comme on la fait aux cieux.

Donnez-nous aujourd'hui le pain de l'existence,
Pardonnez-nous, Seigneur,
Comme nous pardonnons aux autres leur offense,
Du fond de notre cœur.

Vous voyez près de nous rôder, dans sa malice,
Le lion infernal :
Préservez-nous, Seigneur, de son noir artifice,
Délivrez-nous du mal.

III.

Seigneur !..... Taisons nos voix ; la douce Providence
Veille sur notre sort ;
Entre les bras de Dieu, qui la berce en silence,
La nature s'endort !.....

N. LEGENDRE.

PÉDAGOGIE.

La discipline dans l'école.

“S'il y avait plus d'asiles et plus d'écoles, il y aurait moins d'hospices et moins de prisons,” disait le savant et célèbre publiciste Laboulaye.

Fondé sur cette parole, M. Vial recommande la multiplication des écoles, mais en faisant observer que ce n'est pas tant dans leur nombre que dans leur constitution intérieure qu'il faut chercher le remède. Or cette constitution intérieure repose sur la discipline que les écoles d'autrefois avaient en quelque sorte remise aux soins de la *ferule*, pendant que celles d'aujourd'hui sont exposées à tomber dans un excès opposé, l'obséquiosité et la faiblesse. “On fait tant et si bien avec les enfants, dit M. Vial, qu'ils se croient des personnages. A 7 ans, les soins et les gâteries les ont rendus despotes, égoïstes, grognards ; à 12 ans, ils montent les degrés du Collège le cigare à la bouche ; à 18 ans, ils discutent avec leur père et tranchent toutes les questions, et font, au besoin, profession d'athéisme... Adonnés à l'idolâtrie du veau

“d'or, ils demandent à tout propos : Qu'est-ce que cela rapporte ?”

M. Vial, comme on le voit, n'est pas de ceux qui pensent que l'élève a toujours raison et le maître toujours tort, de ceux qui flattent les parents ou flattant la jeunesse. Mais il n'est pas de ceux non plus qui méconnaissent les bienfaits de l'esprit moderne, et il se montre très disposé à profiter des lumières que la science nous donne pour apprendre à l'enfant à obéir aux ordres raisonnables qu'il reçoit. M. Vial, d'ailleurs n'est pas tendre non plus pour les maîtres peu capables et maladroits qui ennument l'élève, le surchargent de travail et de *pinsons*.

L'auteur de ces pages bien pensées et bien écrites, avec lequel nous sommes charmé de nous rencontrer, cherche une voie moyenne entre les extrêmes qui ne sont pas meilleurs en pédagogie que dans les autres domaines. Abordant le système des punitions, M. Vial les cherche dans les conséquences de la faute, dans certaines privations, et ne parle pas des châtimens corporels, sur lesquels nous eussions aimé à entendre son opinion. Mais le principe qu'il a posé à cet égard est juste en général, et nous pourrions y souscrire pour les écoles composées d'enfants bien nés. Ce principe est “que le meilleur maître est celui qui punit le moins et qui sait le mieux imposer à la nature les directions qu'elle comporte sans la contrarier.”—*L'Éducateur*.

Une comparaison.

Quel triste tableau s'offre à nos regards, si nous nous reportons par la pensée à une époque dont nous sommes à peine éloignés d'un demi-siècle ! Si nous pénétrons dans l'obscur réduit que l'on appelait alors *une école*, nous voyons une multitude d'enfants de tout âge entassés pêle-mêle dans une salle humide, malpropre et à peine éclairée. Au milieu est un homme au regard sévère. A côté de lui se trouve une *ferule*, continuel instrument de torture pour ces pauvres enfants. Ce n'est pas assez pour ces faibles créatures d'être condamnées à respirer un air infect pendant de longues journées, pendant des années entières. Ce n'est pas assez pour ces chétifs êtres de se voir privés de la bienfaisante et douce lumière du soleil, si nécessaire à leur développement physique et intellectuel. Leur supplice est encore augmenté par la crainte de châtimens trop souvent infligés et plus ou moins mérités.

Pourquoi viennent-ils à l'école, ces pauvres enfants ? Ils y viennent parce qu'ils seraient rudement grondés à la maison paternelle, si ils enfreignaient la recommandation qui leur a été faite. Et tous les jours vous les voyez quitter l'habitation de leurs parents, aussitôt que le jour paraît. Et dans quel état, mon Dieu ! Celui-ci manque de chaussures, et de ses pieds délicats il se heurte en route contre les gros cailloux qui couvrent le chemin. Cet autre est à peine vêtu, et il arrive en groglottant ; tout à l'heure ses faibles mains tremblantes devront diriger sa plume ou son crayon, pour tracer sur le papier ou l'ardoise quelques exercices d'écriture. Un troisième a oublié de se laver les mains et le visage, et il semble que cette belle eau claire qu'il rencontre sur son passage soit sa plus grande ennemie. Tous arrivent dans un état de malpropreté qui fait peine à voir. Et pourtant, que faudrait-il pour remédier à cette coupable négligence ? La ménagère ne pourrait-elle pas tricoter quelques bonnes paires de bas pendant la saison morte de l'hiver ? Serait-il donc impossible d'économiser quelques sous pour l'achat d'une paire de sabots ? N'a-t-il pas fallu payer les fers attachés aux pieds du cheval qui est à l'écurie, et l'enfant de la maison doit-il avoir un sort plus malheureux que celui de la bête de somme qu'il va

bientôt conduire? Enfin, pourquoi ces chers petits ne prendraient-ils pas la bonne habitude de se laver tous les matins, de se peigner les cheveux, et d'enlever les taches de leurs vêtements? Evidemment toute la faute retombe sur les parents, qui n'ont jamais eu la pensée de prendre eux-mêmes de bonnes habitudes et de les faire contracter par leurs enfants.

Revenons à l'école (si toutefois on peut donner ce nom à une misérable cabane où l'on craindrait maintenant de loger un animal domestique).

Examinons d'abord le mobilier: il se compose de tréteaux surmontés de planches que l'on a décorées du nom de table. Appendue au mur, derrière le siège du maître, se trouve la férule. Et puis..... c'est tout.

L'heure de la classe est arrivée en même temps que le lever du jour; et tandis que les petits oiseaux prennent leurs joyeux ébats et font entendre leurs agréables mélodies, les enfants du village, qui ont quitté le toit paternel, se rendent à l'école, insensibles aux charmes de la nature et torturés par la crainte des châliments.

Ils entrent. Les plus grands se rangent autour des tables et se disposent à faire une page d'écriture, pendant que leurs jeunes condisciples viennent à tour de rôle se placer auprès du maître, pour marmotter tant bien que mal leur leçon de lecture. Vient ensuite la correction des devoirs, ou plutôt la correction des élèves, qui tous, en mesure et comme des automates, se font un bouclier de leurs bras pour se garantir le visage contre les soufflets que le maître va distribuer, sans les compter, à ceux d'entre eux qui n'auraient pas exactement copié le modèle qu'ils ont sous les yeux.

Après quelques larmes répandues, quelques murmures étouffés, on passe à la leçon de calcul. Les plus jeunes paraissent apprendre à compter, sous la surveillance d'un moniteur qui les aide à perdre leur temps; et d'un autre côté, les rares écoliers qui savent former des chiffres ont la tête courbée sur leurs ardoises pendant des heures entières, s'occupant à additionner des millions et des milliards sans jamais comprendre la valeur relative de ces chiffres.

Enfin la sortie s'effectue, et nos marmots vont maintenant se dédommager par leurs cris et leurs jeux de l'immobilité plus ou moins grande à laquelle ils ont été trop longtemps condamnés. Ils reviendront demain pour se livrer de nouveau aux mêmes exercices, et après quelques années de ces occupations routinières, ils quitteront enfin l'école, n'emportant que le souvenir des aveugles brutalités dont ils ont été l'objet.

Un demi-siècle s'est à peine écoulé, et les choses ont bien changé. La maison d'école est un palais, si on la compare au misérable réduit d'autrefois, si on la compare même aux habitations voisines. L'air et la lumière entrent à grands flots par de larges fenêtres, et la jeune génération, désireuse de s'instruire, respire à pleins poumons dans cette belle salle où elle aime à se réunir. La férule a disparu. Ici, aucun instrument de torture. Le maître s'appelle instituteur, il aime les enfants et sourit quand il les voit approcher en fredonnant leur gai refrain. De belles cartes de géographie ornent les murs de la classe. Des maximes religieuses et des sentences morales sont rangées avec symétrie dans les espaces laissés libres par les cartes. Des tables commodes sont destinées aux élèves, et sont disposées avec ordre devant l'estrade de l'instituteur.

Bientôt la classe va s'ouvrir; l'instituteur a dû préparer mûrement les leçons qu'il doit tout à l'heure expliquer; car il est persuadé que le temps qu'il emploie ainsi en l'absence des élèves contribuera puissamment aux progrès de ces derniers..... Tout est prêt maintenant, et voici le signal de l'entrée. Voyez-vous accourir tous ces

enfants à la figure souriante? Ils saluent en arrivant celui qu'ils respectent et qu'ils aiment comme un père. Puis chacun se met à son rang, après avoir déposé sa casquette ou son chapeau à l'endroit désigné. A un signe du maître, ils se dirigent en ordre à leurs places respectives. La prière se fait dans le plus grand recueillement: toutes les jeunes têtes s'inclinent avec respect devant Celui que tous les jours ils apprennent à aimer davantage, devant Celui qui donne au maître la patience et la persévérance, et aux élèves la force morale nécessaire pour mettre un frein à leurs mauvais penchants et apporter toute leur attention aux bienveillantes paroles qui vont leur être adressées.

La leçon de lecture commence. Il est beau vraiment de voir cette population, tout à l'heure si joyeuse et si remuante, diriger maintenant ses regards intelligents vers l'instituteur, heureux de ces bonnes dispositions.... Un nom est prononcé; tout aussitôt un élève, debout, s'efforce de prouver qu'il tient à mettre en pratique les conseils reçus hier. Ce n'est plus un exercice machinal, mais une lecture sentie. Il est facile de voir que l'enfant comprend le sens des mots qu'il prononce. A quoi lui servirait, du reste, d'imiter le perroquet et de faire entendre aux autres des phrases qui n'auraient aucun sens pour le lecteur? C'est ce que comprend l'instituteur, et c'est pourquoi il va, aujourd'hui comme hier, préparer une nouvelle leçon en donnant lui-même le sens des mots, et en s'assurant par des questions convenables que ses jeunes auditeurs ont été attentifs. Et pourrait-il en être autrement? N'y a-t-il pas beaucoup d'attraits dans ces causeries familières si favorables à l'instruction des enfants? Leur curiosité est excitée sans cesse, puisqu'à chaque instant la rencontre d'un mot nouveau amène pour eux de nouvelles connaissances. A la fin de la leçon, leur provision de savoir se sera accrue, et ils reconnaîtront eux-mêmes que leur temps a été bien employé.

Une leçon d'écriture succède à cet entretien si attrayant. Un élève des plus soigneux distribue les cahiers avec précaution, pendant que l'instituteur trace de sa belle main un modèle au tableau noir. Chacun des jeunes calligraphes fait tous ses efforts pour imiter l'exemple qu'il a sous les yeux. Les avis ne leur manqueront pas, car une faute remarquée sur un cahier donne lieu à des explications profitables à tous.

La seconde partie de la classe sera consacrée à l'étude de la langue et de l'arithmétique.

L'instituteur se gardera bien de prononcer, devant les timides enfants auquel il s'adresse, les grands mots d'analyse grammaticale et d'analyse logique; il craindrait de les effrayer et d'attiédir leur ardeur pour l'étude. Il ne leur fera pas apprendre par cœur de longues pages de grammaire; il est persuadé que cette fatigue ne leur serait aucunement profitable.

Il leur dira lui-même ce que disent tous les livres, mais il le leur dira plus simplement, prenant garde de jamais employer des expressions qui ne seraient pas à la portée des élèves; car pour vivre avec l'enfance, il faut être simple comme elle, et les grands mots endorment, au lieu d'exciter l'attention.

Les exercices seront multipliés; les explications et les interrogations, fréquemment répétées. Et en peu de temps, sans fatigue aucune, nos élèves sauront écrire passablement. Quand ils quitteront l'école, ils emporteront avec eux un petit bagage intellectuel que personne ne pourra jamais leur ravir.

Depuis quelques années seulement nos enfants fréquentent l'école, et déjà, grâce au bon emploi du temps, vous les voyez s'exercer à cuber le bois et les pierres, à mesurer la surface des polygones, à déterminer le nombre et le prix des briques dont leurs parents ont besoin pour réparer leurs maisons, à faire diverses opérations comme

ciales. La tenue des livres ne leur est pas inconnue. La plupart ignorent, il est vrai, la manière d'extraire une racine cubique; ils ne sauraient démontrer tous les principes de la divisibilité des nombres; ils n'ont aucune notion des logarithmes et des calculs trigonométriques; mais ils se sont attachés à bien comprendre les choses les plus importantes. Peu et bien, tel le principe qui guide le maître, tel est le but que se proposent les disciples.

En somme si nous comparons la population scolaire actuelle à celle qui peuplait les écoles il y a cinquante ans, il nous sera facile de reconnaître que nous vivons dans un siècle de progrès. Les instituteurs se préparent mieux pendant leur jeunesse à la sainte mission qu'ils ont à remplir, et obtiennent généralement de bons résultats dans leurs écoles.

D'autre part, un traitement fixe leur est assuré, traitement bien modique, c'est vrai, quelquefois insuffisant pour les mettre à l'abri du besoin; mais l'instituteur n'est plus, comme autrefois, obligé de chercher dans un travail pénible ses moyens d'existence; et si on le voit encore solliciter quelque emploi, soit comme secrétaire communal, soit comme clerc paroissial, on est heureux de reconnaître que ces fonctions sont plus honorables que les rudes métiers auxquels ont été obligés de se livrer ceux qui nous ont précédés dans la carrière de l'enseignement.

—(Lagache.—Extrait du *Progrès*, de Bruxelles.)

Travail de conférence.

RÉPONSE A CETTE QUESTION :

Que doit faire l'institutrice pour se perfectionner dans son état ?

Un institutrice qui veut se perfectionner dans son état doit toujours s'instruire de plus en plus; on ne sait jamais trop; il faut qu'elle ait beaucoup de courage, de persévérance, car son état offre souvent bien des difficultés.

Pour se perfectionner, il y a plusieurs moyens pratiques :

1o. La préparation consciencieuse de ses leçons;

2o. Consulter des auteurs sérieux, traitant de l'éducation de la jeunesse;

3o. L'assiduité aux réunions d'institutrices, dites conférences;

4o. Demander conseil aux personnes plus instruites.

Si l'on a bien préparé la leçon que l'on doit donner, il est beaucoup plus facile d'instruire les enfants et de développer leur intelligence.

La lecture des livres sérieux orne l'esprit et forme le cœur.

L'assiduité aux conférences est un moyen efficace pour se perfectionner; on peut en retirer beaucoup de fruits en voyant enseigner les autres; on peut toujours remarquer ce qui est bon, et se l'approprier; l'on voit en même temps ce qui est défectueux et ce que l'on doit éviter dans l'enseignement.

En demandant conseil aux personnes plus expérimentées, on doit laisser de côté tout amour-propre, et ne pas considérer qu'on en sait assez; mais suivre consciencieusement les conseils donnés, et n'avoir en vue que l'avancement et le bien-être de ses élèves.

Il faut chercher aussi tous les moyens possibles pour rendre ses leçons agréables, attrayantes, claires et simples, selon l'âge des enfants qui nous sont confiés.

L'institutrice qui met en pratique les moyens que l'on vient de décrire, est certaine de travailler à sa perfection.

HÉLÈNE DEMERLIEN.

—*Institutrice à l'école gardienne No. 3 de Bruxelles. (Le Progrès.)*

EDUCATION.

Pensées d'un ami des bêtes sur l'éducation des enfants.

Les enfants ne changent pas autant qu'on croit en devenant hommes. Quelques uns naissent et restent bons, quelques autres méchants; d'autres—c'est le plus grand nombre—ont du bon et du mauvais; leur âme est dans une sorte d'équilibre indifférent entre le bien et le mal, et obéit sans grande résistance aux impulsions qu'elle reçoit d'un côté ou de l'autre. L'éducation a peu d'effet, soit pour corrompre les premiers, soit pour corriger les seconds; elle en a beaucoup pour décider ce que seront les derniers, et elle doit agir comme si les bons instincts pouvaient se perdre et les mauvais être réprimés; de même que le médecin prévoit toujours le mal qui peut venir, et le combat, une fois venu, alors même qu'il le croit incurable, comme si la guérison était possible.

Lorsque des parents s'alarment de la paresse, du manque de franchise, de l'insensibilité d'un enfant, on croit devoir les rassurer en disant: "L'enfant est bien jeune; avec l'âge, cela changera." Qu'ils n'acceptent pas trop facilement cette consolation banale, et qu'ils ne s'endorment pas dans une dangereuse sécurité, s'en remettant au temps du soin de réformer l'œuvre de la nature; plus cette œuvre est défectueuse, plus il faut de soins assidus pour la modifier; plus il importe de se hâter, et, comme le médecin encore, d'arrêter le mal dès l'origine.

Les instincts, les penchants essentiels se révèlent de bonne heure à l'œil vigilant de la mère. Ce qui apparaît d'abord, et de quoi dépend à peu près tout le reste, c'est la bonté ou la méchanceté, la sensibilité ou la cruauté. L'enfant trouve dans la famille une réduction de la société, où ses divers penchants ne tardent pas à se manifester. Il y trouve des supérieurs: ses parents; des égaux: ses frères et sœurs; des inférieurs: les domestiques et les animaux.

Qu'on me pardonne de placer à côté de personnes dont nous devons respecter la dignité en recevant leurs services, des êtres inférieurs, des bêtes. Je me place ici, qu'on ne l'oublie pas, au point de vue de l'enfant à observer et à diriger. Or, l'enfant, il faut bien le dire, fait peu de différence entre l'homme et la bête. Pour lui, le chien et le chat familiers sont des camarades; les autres chiens et les autres chats sont des étrangers; son analyse philosophique ne va pas plus loin. La petite fille fait société avec sa poupée; elle lui parle, la gronde ou la caresse, la corrige ou la récompense comme si la poupée l'entendait. A plus forte raison l'enfant entre en rapport avec l'animal qui, plus ou moins, le comprend, qui le cherche ou le fuit, lui obéit ou lui résiste, témoigne sa joie lorsqu'il est content, sa colère lorsqu'on l'irrite, sa douleur lorsqu'on le maltraite. Il joue vis-à-vis de cet être vivant et sensible le rôle de papa, de maman ou de maître, et là plus qu'ailleurs il se montre vraiment ce qu'il est, car il n'est pas retenu par la crainte. Tel enfant sera docile avec ses parents, si ses parents savent se faire obéir; il n'entreprendra rien contre ses frères et sœurs, ni contre sa bonne, parce qu'il les sent protégés par l'autorité paternelle, et capables, au besoin, de se faire justice eux-mêmes; mais il prendra plaisir à tourmenter, à frapper, à tuer la bête qui ne se défend pas, et que personne ne défend. Il y a, dans cet enfant, prenez-y garde, un germe de lâcheté et de cruauté qui ne fera que croître avec l'âge. Un autre enfant, au contraire, sera rétif à la discipline, prompt à se quereller avec son frère aîné ou avec ses camarades; mais il sera doux avec sa petite

sœur ; il aura des égards pour les domestiques ; il partagera ses sympathies avec les chiens de la maison ou même avec ceux qu'il rencontrera dans la rue ; il se prendra d'attachement sérieux pour un lapin ou pour un oiseau, et, comme Montaigne, il ne pourra "voir seulement sans déplaisir, poursuivre et tuer une beste innocente qui est sans défense, et de qui nous ne recevons aucune offense." Vous pouvez dire de celui-ci "mauvaise tête," peut-être, mais aussi "bon cœur." Vous pouvez prévoir que sa sensibilité lui vaudra, dans la vie, plus d'une meurtrissure, et qu'il ne sera pas heureux ; mais ne craignez pas qu'il devienne jamais un méchant homme. Soyez sûr qu'il aura l'horreur de l'injustice et qu'il sera toujours du parti du faible contre le fort, de l'opprimé contre l'oppressur.

J'ai connu un type de cette nature. Nous habitons, enfants, dans une ville de province, deux maisons contiguës voisines du théâtre. Un des ténors de la médiocre troupe qui, en ce temps, occupait la salle, avait une jolie chiennette de chasse. Ce ténor était un maître très-dur, qui, pour la moindre peccadille, administrait en pleine rue à la pauvre bête des corrections cruelles et prolongées. Chaque fois que le fait se renouvelait, mon ami—il était âgé de sept ou huit ans—entraît dans un état indescriptible. Il apostrophait de la fenêtre le méchant homme, puis tremblant, pleurant à chaudes larmes, il se sauvait à la cave ou au grenier, en se bouchant les oreilles pour ne pas entendre les cris de la victime. Au collège, il fut, quoique intelligent et laborieux, un assez mauvais écolier, indocile, raisonneur, toujours prêt à la révolte, se faisant rosser par les grands pour défendre les petits. Entré dans la vie, il n'a été ni habile, ni heureux ; mais il est resté bon, sensible, ne vivant guère que par le cœur. C'est dire qu'il y a trouvé plus de douleurs que de joies.

Je ne souhaite pas à vos enfants, mesdames, de pousser aussi loin la sensibilité ; mais j'ose vous conseiller de leur inspirer de bonne heure la bienveillance pour les êtres que Montaigne appelle *nos confrères et nos compagnons*, et *Michelet, nos frères inférieurs*. Si votre bébé témoigne le désir de posséder une bête à lui : oiseau, lapin, chat ou chien, accordez lui cette joie souvent très-grande. Ne redoutez même pas le deuil qui pourra s'ensuivre et les larmes qu'il pourra répandre lorsque le petit être, par accident ou par loi de nature, passera de vie à trépas. Il n'est pas mauvais que l'enfant apprenne de bonne heure à aimer, et à pleurer ce qu'il a aimé.

J'ai vu souvent—vous avez vu comme moi chez les marchands d'estampes une gravure qui représente une toute jeune fille, pleurant sur un petit oiseau mort qu'elle presse contre son sein. Cela s'appelle, je crois, en latin, *primus luctus, primus dolor*, c'est à-dire : "premier deuil, première douleur." Dites, madame, ne seriez-vous pas heureuse, si cette enfant était vôtre, de pleurer avec elle ? J'ai été le témoin—le témoin attendri—du chagrin vrai d'un garçon de quinze ans—un lycéen pourtant !—qui venait de voir succomber son moineau : une merveille ! un moineau qui venait à son appel, mangeait dans sa main, se blottissait dans ses cheveux, faisait la culbute et bien d'autres choses... Celui-ci du moins était mort de sa belle mort, presque vieux pour un moineau. Mais que dirai-je du désespoir d'une pauvre jeune fille qui, de son petit pied, avait écrasé son ami—c'était aussi un moineau—et le tenait expirant dans sa main ! Cela ne s'oublie pas. Elle s'en souvient, bien qu'elle ne soit plus une jeune fille.—Et moi, je la vois encore suffoquée par la douleur et par le remords, s'accusant de sa maladresse comme d'un crime...

J'abuse du souvenir—c'est de mon âge. Mais laissez-moi vous conter encore ce mot d'un petit enfant, un vrai *baby*—il était Anglais, fils de lord, déjà lord lui-même, je crois, et plusieurs fois millionnaire—sans s'en douter le

moins du monde. On parlait de richesse devant lui. Tout à coup :

—Moi, dit-il, je ne suis pas riche ; mais j'ai un petit lapin.

Vous voyez, mesdames, que lorsque le bon Lafontaine, parlant de l'enfance, dit : "Cet âge est sans pitié," il est trop absolu. L'enfant, sans doute, étant un homme en herbe, a, si bon qu'il soit, au fond de son cœur un grain de méchanceté, de cruauté. Ce grain, sous l'influence d'exemples mauvais, d'incitations pernicieuses, peut grossir et germer ; mais, le plus souvent, il ne tient qu'à vous de l'étouffer, en cultivant, en développant le grain de bonté qui est tout auprès.

Les hommes sont de grands enfants et les enfants de petits hommes qui, se montant la tête les uns aux autres, deviennent, selon le cas et sans en avoir conscience, des héros ou des misérables. Aussi n'est-il jamais prudent de livrer les enfants à eux-mêmes, de les laisser jouer ensemble sans surveillance et sans direction. Un mauvais conseil est si tôt donné et si facilement suivi !

Je dois dire, à l'éloge du sexe féminin, que les petites filles sont moins que les petits garçons capables de se livrer à des actes collectifs de cruauté envers les animaux. Cela tient à leur nature, sans doute, mais aussi à la différence d'éducation. Les filles quittent moins leurs mères ; on ne leur permet guère les escapades et les jeux violents que l'on autorise pour les garçons, sous prétexte de développer leur énergie physique et morale. Il y a des parents, il y a même des mères qui trouvent tout naturel que, de bonne heure, les futurs héritiers de leur nom s'accoutument à n'avoir point de pitié.

À ce sujet, deux anecdotes encore me reviennent en mémoire.

J'avais affaire un jour chez un monsieur—un lettré, un homme du monde. On me fit entrer dans le salon où je trouvais une jeune et jolie dame blonde, aux yeux bleus, au teint rose et blanc, à la bouche souriante. C'était la maîtresse du logis. Elle recevait ce jour-là. Survient un ami de la maison. Il s'informe des enfants (deux petits garçons de sept et neuf ans environ) demande où ils sont.

—Oh ! répond la dame, je ne sais ; ils sont là, je crois, dans le jardin, qui s'amuse à tuer un chat.

Je regardai avec stupéfaction cette jeune mère, qui trouvait tout naturel cet aimable passe-temps de ses fils, le meurtre d'un chat. C'est pourtant une très-honorable et très-pieuse mère de famille. Elle a peut-être lu quelque part que les animaux ne sentent pas.

Je fus témoin l'autre jour du fait que voici. Une jeune dame était arrêtée devant un magasin ; elle tenait par la main un petit garçon de quatre ou cinq ans au plus. Un chien, longeant le mur, passa devant le bambin. Celui-ci, de toute la force de sa petite jambe, lui allonge un coup de pied dans le ventre. Le chien se sauve en criant. La mère ne dit rien ; peut-être, absorbée par la contemplation des belles choses étalées sous ses yeux, n'avait-elle ni vu l'acte de son cher fils, ni entendu le cri du chien. Moi, témoin de cette scène, je dus me contenir pour ne pas usurper l'autorité du père absent et infliger au méchant marmot la peine du talion—convenablement modifiée ; et en moi-même, je me félicitai de ce que cet enfant n'était pas le mien.

Car il n'y a pas, croyez-moi, mesdames, deux sortes de bonté ni de méchanceté ; l'une pour les bêtes, l'autre pour les gens. Celui qui fait du mal aux premiers en fera aux seconds quand il le pourra. Vous savez que l'empereur Domitien, tout enfant, prenait grand plaisir à torturer de petits animaux ; il s'exerçait dès lors à son métier de César sanguinaire. Observez donc attentivement de quelle façon vos enfants se comportent avec

les animaux, surtout avec ceux qui, comme le chien, ce compagnon et ce protecteur—quelquefois un sauveur!—donné par la nature, sont en commerce journalier avec l'enfance. On fait beaucoup servir, aujourd'hui, les animaux domestiques en général, et les chiens en particulier, à d'horribles expériences physiologiques : on les torture de mille manières, avec le feu, l'acier, le poison, sous prétexte de faire avancer la science. Vous pouvez, dans la famille, employer les pauvres bêtes à des expériences tout autres et, je crois, plus sûrement utiles à l'humanité. La bête mise en contact avec l'enfant, est une pierre de touche, un sûr réactif de ses instincts moraux, de ses facultés affectives; je vais plus loin : c'est un auxiliaire de l'éducation. J'augure toujours bien, quant à moi, d'une famille où l'on aime les bêtes; et j'estime bien plus la mère qui enseigne à ses enfants la mensuétude et la pitié envers tout être doué de sensibilité, le respect de la vie sous toutes ses formes, que celle qui leur donne des chats à tuer ou des chiens à tourmenter en guise de récréation.

ARTHUR MANGIN.

—Journal des Jeunes Mères.

VARIÉTÉS.

Invasion du Canada et siège de Québec par les Américains, en 1776,

PAR LOUIS P. TURCOTTE.

(Suite)

McLean avait en vain attendu, à Sorel, l'arrivée du gouverneur. Il s'était cependant avancé jusqu'à Saint-Denis; mais il trouva les ponts rompus et une partie des habitants mal disposés. Le fort de Chambly venait de tomber au pouvoir de l'ennemi, il retourna alors à Sorel. Là, une partie de ses troupes, gagnée par les partisans américains, l'abandonnèrent. Il s'embarqua peu après pour Québec, avec une centaine de soldats de son régiment.

Après la retraite de McLean et la capitulation de Saint-Jean, le général se vit dans l'impossibilité de se défendre plus longtemps à Montréal. Il songea à descendre à Québec avec le reste des troupes régulières pour s'y retrancher, en attendant l'arrivée des secours d'Angleterre. Il s'embarqua avec le brigadier Prescott et 120 soldats sur les vaisseaux qu'il avait à sa disposition. Le malheur semblait le poursuivre. Rendu à La Valtrie, les vents contraires le forcèrent de jeter l'ancre. (1) Il

(1) M. Berthelot raconte ainsi le voyage de Carleton de Montréal à Québec :

« Les éléments semblèrent conspirer contre le gouverneur. A la Valtrie le vent changea et soufflant avec violence du côté du nord-est le força de mouiller devant cette paroisse.

« Cet obstacle ayant continué jusqu'au 16, et le gouverneur apercevant des chaloupes canonnières parmi les îles qui sont du côté opposé et des ennemis qui les poursuivoient par terre, éprouva les plus vives alarmes pour sa personne. Les bruits couraient que les Américains avoient dressé de fortes batteries à Sorel et dans différentes parties des îles qui sont au nord, quand il n'en était rien. Il fit tirer un coup de canon pour appeler tous les capitaines de ses vaisseaux à son propre bord, leur exposa sa position et leur demanda quel étoit leur avis. Tous furent d'accord qu'il fallait tenter tous les moyens possibles pour le conduire à Québec, qui étoit alors le seul endroit capable d'arrêter les progrès de l'ennemi et où sa présence étoit de la plus grande importance. Le capitaine Belette, qui étoit un ancien marin d'un courage à toute épreuve, à qui on avoit confié les poudres enlevées de Montréal, et qui avoit fait bastinguer sa goëlette armée, pour se garantir des boulets que pouvoient tirer les chaloupes de l'ennemi, ouvrit le premier son avis; il dit qu'il ne voyait pas un danger bien éminent et qu'il répondait sur sa tête de sauver le gouverneur et toute la flotte qu'il s'engageoit à lui seul de donner tant d'occupation aux chaloupes américaines, si toutefois il

éprouva alors les plus vives alarmes; car, déjà un détachement d'Américains avoit été envoyé à Sorel pour lui couper la retraite et le faire prisonnier avec sa suite. Carleton fit un dernier effort pour se rendre à Québec et empêcher la capitale de tomber au pouvoir des Américains. Se confiant à l'habileté du Capt. Bouchette, il part dans une légère embarcation avec M. de Lanaudière, son aide-de-camp, et M. de Niverville. Afin d'empêcher tout bruit possible on a la précaution d'envelopper les rames de flanelle; on parvint ainsi sans accident aux Trois-Rivières. (1) Là, Carleton apprend, à sa grande surprise, l'arrivée des Américains à la Pointe-aux-Trembles.

Il se hâta de continuer sa route et rencontre, au pied du Richelieu, un petit vaisseau armé à bord duquel il s'embarque, passé sans danger devant la Pointe aux Trembles, et arrive le 19 novembre à Québec, où il étoit attendu avec la plus grande impatience.

Montgomery étoit, depuis plusieurs jours, en possession de Montréal; il avoit trouvé cette ville sans défense et sans organisation. Il se mit aussitôt à la poursuite de la flotte, et força

no les couloit pas toutes à fond, qu'il lui donneroit le temps de se rendre en toute sûreté à Québec avec tout son monde. Le capitaine Bouchette que l'on surnommoit *La Tourte*, à cause de la célébrité de ses voyages s'offrit de conduire le gouverneur en berge, et cet avis prévalut. La nuit du 16 au 17, le gouverneur confia sa personne au capitaine Bouchette. La partie des rames qui portoit sur le bois étoit enveloppé de drap, afin d'éviter le bruit. En passant par le chenal de l'Isle Du Pas, les hommes ne nageoient qu'avec les mains. Pendant cette nuit le gouverneur ne rencontra aucun ennemi. Lorsque la berge fut sur le lac St. Pierre, les rameurs firent toute la diligence possible, et le gouverneur arriva le 17, vers midi, au port des 3 Rivières. Il débarqua avec son aide-de-camp M. De Lanaudière, M. le Chevalier de Niverville et le Capitaine Bouchette. La première personne qu'il rencontra fut M. Malcolm Fraser, ancien royaliste, qui lui assura qu'il n'y avoit point d'Américains dans la ville, mais qu'il y en avoit à la Pointe-aux-Trembles près de Québec. Il ne pouvoit le croire, mais M. le Chevalier Tonnancour, qui en arrivoit, le lui confirma. Il alla dîner chez M. Tonnancour, père. M. Maillet, père, en allant lui faire visite, lui dit qu'il avoit appris qu'il y avoit 600 Américains à Machiche, qui ne devoient point tarder d'arriver. A 3 heures après-midi, il rembarqua dans sa berge, fit toute la diligence possible, rencontra au pied du Richelieu le Sénaut Fell, armé, commandé par le capitaine Napier, au bord duquel il embarqua, passa sans danger devant la Pointe-aux-Trembles où étoit Arnold et arriva à Québec, dimanche, le 19 après-midi, accompagné de son aide-de-camp, M. De Lanaudière, du capitaine Owen, du lieutenant Telwyn du 7^e régiment et de quelques-uns de ses soldats.

« Voilà ce qu'après bien des recherches j'ai trouvé de plus certain sur le retour du Gouverneur qui fut d'une si grande importance pour la défense de Québec et qui a été rapporté par plusieurs personnes avec des circonstances différentes.

« Quant à la flotte que le Gouverneur Carleton avoit laissée à la Valtrie, voici quel fut son sort.

« Le vent contraire la retenant toujours, le Colonel Easton en faisant montre de quelques chaloupes canonnières, vint à bout d'intimider le Colonel Richard Prescott, qui en avoit alors le commandement. Suivant les ordres qu'il en avoit reçus du Gouverneur avant son départ, il fit jeter les poudres et les boulets à l'eau. Le 19 matin, le Colonel Easton l'ayant sommé par le Major Brown de se rendre, il dit qu'il étoit prêt à livrer la flotte, à condition qu'il lui fût permis de se rendre à Québec avec sa troupe. Le Colonel Easton rejeta la proposition, en lui faisant dire que, si sous quatre heures, les bâtiments ne se rendoient, il les feroit prendre à l'abordage. Ce fut ainsi que le Colonel anglois livra 11 vaisseaux et se rendit prisonnier de guerre avec plusieurs officiers et 120 soldats, quand plusieurs de ces vaisseaux étoient bien équipés. Pour combler les désastres du Gouverneur cette flotte fut conduite à Montréal ou Montgomery en fit usage pour aller rejoindre Arnold.

(1) « Ce jour d'hui le 17 de novembre, est arrivé en cette ville, sur les midy, M. le Général Carleton, accompagné de M. le Chevalier de Niverville et de M. Lanaudière fils. Ils étoient en berge et conduits par le Capitaine *La Tourte* (Bouchette). En débarquant au port, M. le Général Carleton ayant fait rencontre du Sieur *Malcolm Fraser*, lui demanda si les Yankats étoient venus jusqu'icy? Celui-ci lui fit réponse que non, mais que l'on avoit appris qu'ils étoient à la Pointe-aux-Trembles, près de Québec. M. le Général ne le voulut point croire, mais étant arrivé chez M. de Tonnancour, cette nouvelle lui fut confirmée par M. le Chevalier de Tonnancour qui arrivait dans le même moment de Québec. M. Maillet en allant lui rendre visite lui annonça qu'il y en avoit 600 à Machiche, qui ne tarديوient que le moment d'arriver. M. le Général dina et partit environ sur les 3 heures, espérant marcher toute la nuit et se rendre à Québec sans danger. »—(Journal de J. B. Badcaux.)

le brigadier Prescott de se rendre avec ses onze vaisseaux. (1) Les Américains s'en servirent pour rejoindre Arnold.

Ce dernier s'était rendu à Québec par une route dangereuse, considérée comme impraticable. Officier doué de talents militaires, brave jusqu'à l'imprudence, il ne craignait aucunement les difficultés. Le 13 septembre, il partit avec 1100 hommes de l'armée de Boston et suivit le cours de la rivière Kennébec jusqu'à sa source. (2) Il franchit ensuite les hauteurs des Alléghanis et après des peines inouïes, il atteignit la rivière Chaudière. Le 4 novembre, il arriva enfin à Satigan (ou Sertigan), première habitation canadienne. Son armée, dans un voyage de plus de quatre semaines à travers un pays inhabité, avait souffert de la faim et enduré des fatigues incroyables. A son arrivée à Lévis, le 9 novembre, elle avait diminué d'un tiers par la désertion et la maladie. L'état des soldats était pitoyable; ils n'avaient plus que des haillons, leurs vêtements s'étant usés pendant la route. (3)

Par bonheur le lieutenant-gouverneur Crémahé, prévenu de son approche, avait fait éloigner les embarcations. Sans cette précaution, Arnold aurait pu surprendre la ville. Il ne put donc traverser le fleuve que dans la nuit du 13 au 14, et débarqua à l'Anse de Wolfe. L'armée suivit le même chemin que Wolfe dans la guerre précédente et parut sur la plaine d'Abraham. (4) Comme elle manquait de munitions, et qu'elle n'était pas assez nombreuse pour attaquer la ville, elle retraits à la Pointe-aux-Trembles. C'est là que Montgomery vint la rejoindre le 1er décembre, et les deux armées s'approchèrent de Québec.

Jusqu'à présent, la cause des Américains a réussi au-delà de toute attente. Maîtres des forts du lac Champlain par un coup de main hardi, ils se sont emparés des forts Chambly et Saint-Jean; Montréal et Trois-Rivières leur ont ensuite ouvert leurs portes. Enfin leurs armées viennent d'opérer leur jonction sous

les murs de Québec dans le dessein d'enlever cette ville et de consommer la conquête du pays. Ce résultat magnifique, ils l'ont obtenu au prix d'une cinquantaine de soldats tués au plus et d'autant de prisonniers.

Mais la prise de Québec n'était pas aussi facile qu'ils le pensaient. Pendant l'absence du général Carleton, le lieutenant-gouverneur avait déjà pris quelques mesures pour la défense de cette ville. La majorité des citoyens, Canadiens et Anglais, s'était organisée en milice dès le commencement de septembre. (1) Les premiers avaient formé 11 compagnies, sous le commandement du colonel Voyer, et les Anglais, six autres sous les ordres du colonel Caldwell. Le 17 septembre, Crémahé les avait passés en revue et leur avait distribué des armes. Il avait ordonné la construction de nouvelles fortifications et fait réparer les bâtiments militaires. A la nouvelle de l'arrivée d'Arnold, il convoqua un conseil militaire où l'on décida de se défendre jusqu'à la fin. On résolut d'utiliser les services des matelots des frégates, *Hunter* et *Lizard*. Cette dernière venait d'arriver à Québec, avec £20,000 en numéraire. Les marins, joints aux 13 soldats du *Royal Emigrant*, que McLean ramenait de Soré, 100 recrues du même régiment, arrivées de Terre-neuve et quelques fusiliers et artilleurs, étaient les seules troupes régulières de la ville. Heureusement la majorité des citoyens restait loyale, malgré les mauvais conseils des partisans du

(1) Dès le mois de juin, les citoyens des deux origines demandèrent au Gouverneur de les organiser en milice, et lui adressèrent dans ce but une lettre séparée. Celle des Canadiens était ainsi conçue :

"A Son Excellence Guy Carleton, Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef, etc. etc.

"Les bourgeois et citoyens de Québec, considérant la triste situation de cette ville, prennent la liberté de représenter à Votre Excellence, que toujours zélés pour défendre les droits de leur auguste souverain croient ne pas devoir lui offrir des services qui lui appartiennent de droit, en attendant de Votre Excellence de moment en moment, en conséquence de sa proclamation, ses ordres pour nous mettre en milices telles qu'elles étoient précédemment, et ainsi que Votre Excellence vient de l'établir à Montréal, afin de maintenir le bon ordre et veiller à la tranquillité publique.

"Nous avons l'honneur, avec un profond respect, &c. &c."

Le Gouverneur répondit à cette lettre de la manière suivante :

"Messieurs,—J'ai bien des remerciements à vous faire de votre supplique, remplie de bon sens, et d'obéissance envers un souverain dont le premier soin est le bonheur et la protection de ses sujets; les milices des districts de Montréal et des Trois-Rivières étant à peu près complétées, je vais prendre les arrangements nécessaires pour celles du district de Québec, quand je me flatte que ceux qui cherchent à donner atteinte à la tranquillité de cette province, par les armes et la violence, ou par des rapports faux et séditieux, seront châtiés, comme leurs crimes le méritent.

"A Montréal, le 3 juillet 1775.

"GUY CARLETON.

"Aux sujets canadiens de Sa Majesté résidans à Québec."

"Le Gouverneur nomma Messieurs Noël Voyer, J. Bte. Dumon et J. B. Le Comte Dupré, Colonel, Lieutenant-Colonel et Major des milices de Québec."—(*Gazette de Québec* 6 et 7 juillet 1775.)

"Samedi dernier (9 sept.) à six heures du soir, les bourgeois anglais passèrent en revue, sur la place d'Armes, et le Lieutenant-Gouverneur les prit sous son commandement, et nomma le Major Caldwell pour commander sous lui, et le même soir 25 montèrent volontairement la garde.

"Dimanche le matin à six heures (10 sept.), quatre compagnies de bourgeois canadiens passèrent en revue sur la place d'Armes, en présence de Sa Grandeur le Lieutenant-Gouverneur, où on leur lut la proclamation de Son Excellence le Gouverneur, et l'on délivra les commissions aux différents officiers; et mardi le matin, six autres compagnies avec une d'artillerie passèrent parcellément en revue sur la dite place, où leurs officiers reçurent leurs commissions."—(*Gazette de Québec* du 14 sept. 1775.)

"Dimanche dernier (17 sept.) l'Honorable Lieutenant-Gouverneur a passé en revue sur la place d'Armes les onze compagnies de milice canadienne à qui il a été distribué des armes. Il a été très-satisfait de ce que les Canadiens de la ville sont dans la ferme résolution de soutenir la couronne de leur souverain, et de défendre leurs biens contre les rebelles. Ils avaient dès avant monté la garde indépendamment de la patrouille. En même temps les six compagnies de la milice anglaise de cette ville passeront aussi en revue devant l'Honorable Lieutenant-Gouverneur, dont deux compagnies monteront la garde à six heures du soir."—(*Gazette de Québec* du 21 sept. 1775.)

"Nous voyons dans le même journal qu'il se forma une compagnie d'invalides composée de vieillards et de personnes d'un faible tempérament.

(1) Prescott se rendit le 17 novembre avec onze autres officiers et 120 soldats. Il demeura prisonnier de guerre jusqu'en Sept. 1778; il fut alors échangé contre le général Sullivan. Doc. Hist. of N. Y. Vol. 8th, page 659.

(2) Ces troupes consistaient en dix compagnies de carabiniers de la Nouvelle-Angleterre et trois compagnies de fusiliers de la Virginie et de la Pensylvanie commandés par le Capt. D. Morgan. Les principaux officiers étaient le Lt. Col. Greene, le héros de Red Bank, Enos, le Major Meigs, et Bigelow. Enos ayant manqué de vivres, retourna à Cambridge. *Lossings, Field-book of the Revolution.*

Le même auteur cite le fait suivant: "Morgan's riflemen wore linen frocks, their common uniform. The Canadians, who first saw these emerge from the woods, said they were *vêtu en toile*, clothed in linen cloth. The word *toile* was changed to *tôle*, iron plate."

(3) Extrait du journal du Major Meigs.

"4th Nov. In the morning continued our march, at eleven o'clock arrived at French house, and were hospitably used; this is the first house I saw, for thirty one days, having been all that time in a rough, barren and inhabited wilderness, where we never saw a human being except our own men. Immediately after our arrival we were supplied with fresh beef, fowls, butter, pheasants and vegetables. The settlements is called Sertigan, and is twenty five leagues from Quebec.

"5th. March down to the parish of St. Mary's; the country thinly settled; the people kindly supplied us with plenty of provisions.

"6th. 8th & 9th. I was on business up and down the country on each side of the river; the inhabitants very hospitable.

"10th. I was at Point Levi; nothing extraordinary.

"13th. On the evening of the day, at nine o'clock, we began to embark our men on board 35 canoes... We landed at the same place general Wolfe did, in a small cove, which is now called Wolfe's cove... After parading our men on the heights of Abraham, and sending out a reconnoitring party towards the city, and placing sentinels, we marched across the plain.

"14th. This morning employed in placing proper guards on the different roads to cut communication between the city and the country. At twelve o'clock... we rallied the main body and marched upon the heights near the city, gave them three huzzas and marched our men fairly in their view. They did not choose to come out to us, but gave us a few shot from the ramparts, and we then returned to our camp. This afternoon they set fire to the suburbs, and burnt several houses. This evening, Colonel Arnold sent a flag of truce, with a demand of the garrison, in the name and behalf of the United Colonies. As the flag approached the wall, it was fired upon, contrary to all rule and custom on such occasion...

"19th. Early in the morning decamped, and marched up to Point au Tremble about seven leagues from Quebec."

(4) Arnold connaissait bien Québec. Il y était venu plusieurs fois acheter des chevaux pour les expédier aux Indes Occidentales. *Lossing, Pictorial field-book of the Revolution*, vol. 1st, page 195.

Congrès, qui cherchaient à les empêcher de se défendre. Il se tint plusieurs assemblées des mécontents où il fut question de livrer la ville aux armées ennemies. Mais le colonel McLean et d'autres citoyens influents réussirent à déjouer leurs plans et à entretenir le zèle des royalistes.

L'arrivée du gouverneur combla ces derniers de joie et consterna en même temps les ennemis du gouvernement. Il lança une proclamation enjoignant aux personnes qui refuseraient de prendre les armes de sortir dans quatre jours, sous peine d'être traitées comme espions. Un bon nombre profitèrent de l'occasion pour laisser la ville. (1) Cet acte énergique eut l'effet de rétablir le bon ordre et de rassurer les amis du pouvoir. Carleton exhorta les citoyens à soutenir bravement le siège, et promit de distribuer des vivres à ceux qui manquaient de ressources. "Il sut gagner, dit un mémorialiste, par son affabilité et sa douceur, les cœurs des citoyens, quoiqu'ils prévissent la misère et les fatigues pénibles d'un siège qu'il fallait soutenir dans une saison rigoureuse."

Au 1er décembre, Carleton avait sous les armes 1800 hommes, dont 550 Canadiens, 330 miliciens anglais et 230 soldats du *Royal Emigrant*. Les autres étaient des marins, des artilleurs, etc. La ville qui contenait 5000 âmes, avaient des provisions pour plus de huit mois. Les fortifications avaient été beaucoup augmentées depuis la conquête et elles étaient défendues par 150 pièces d'artillerie. On fit construire de fortes barricades aux endroits qui pouvaient donner passage à l'ennemi : à l'extrémité de la rue Sault-au-Matelot, pour couper les communications de Saint-Roch à la Basse-Ville, et à Près-de-Ville, dans la rue Champlain, afin d'empêcher l'entrée de l'ennemi du côté du Foulon. (2) Ces portes furent protégées par des canons pour en défendre l'approche. Le gouverneur pouvait donc soutenir facilement le siège, et bien qu'il eût assez de forces pour attaquer l'ennemi, il ne voulut pas exposer ses soldats.

L'armée américaine se composait de 1400 hommes environ, y compris 200 à 300 Canadiens, commandés par le colonel James Livingston. (3) Le 5 décembre, elle prit possession des faubourgs et en désarma les habitants ; puis elle érigea des batteries à Saint-Roch et sur le chemin Sainte-Foye, et bloqua complètement la ville.

Avant de commencer le siège, Montgomery envoya au Gouverneur une lettre lui demandant de capituler. Il renouvela la même tentative le 15 décembre. (4) Mais Carleton ne reçut pas

(1) D'après Caldwell, les Bonfields, Wells, Zachary McCauley, Murdock Stuart, John McCord et plusieurs autres laissèrent la ville. Nous n'avons pu constater si Lymburner a quitté en même temps Québec.

(2) Ces travaux furent exécutés sous la surveillance de M. James Thompson. Voir l'opuscule de M. J. M. LeMoine intitulée : *The sword of Montgomery*.

(3) Bancroft dit que l'armée américaine se composait de moins de 1000 hommes et d'un régiment de volontaires canadiens de 200 environ.

(4) Extrait du *Journal de Sanquinet*. — Aussitôt l'arrivée de Mr. Montgomery devant la ville de Québec, il écrivit au Général Guy Carleton la lettre suivante :

MAISON D'HOLLANDE, 6 décembre 1775.

"Monsieur, Malgré l'injure personnelle que j'ai soufferte de votre part, malgré la cruauté avec laquelle vous avez traité mes malheureux prisonniers qui sont tombés entre vos mains, les sentiments d'humanité m'engagent à prendre cette voye pour vous sauver de la ruine prochaine qui menace votre malheureuse garnison. Permettez-moy de vous dire que votre situation m'est très-bien connue. en outre un vaste contour de murailles qui de leur nature sont incapables de défense, pour garnison un mélange de matelots dont la plupart son nos amis, de bourgeois dont le plus grand nombre souhaite de nous voir dans ces murs, et d'une poignée d'une plus chétive levée qui ne soit jamais parée du nom de soldat, sans espérance de ressource, avec une entière certitude que vous ne manquerez de manquer des choses les plus nécessaires. D'ailleurs nous nous contenterons de vous tenir bloqués. Tout cela démontre l'absurdité d'une impuissante résistance. Or, telle est exactement votre position. Quant à moy, je suis, Dieu mercy, à la tête d'une armée accoutumée au succès, sûre de la bonté de la cause qu'elle a entreprise, faite au danger et aux fatigues; et si indignée de vos cruautés et de vos mauvais procédés et des moyens bas et honteux dont vous vous servez pour prévenir contre nous les esprits des Canadiens, attendant que mes batteries soient dressées, j'ai bien de la peine à contenir mes gens à qui de faibles murailles à franchir offrent une belle occasion de se procurer une ample vengeance. Vous avez fait faire feu sur les pavillons de trêve, ce qui avoit été jusqu'ici sans exemple, même parmy les barbares. Je crois de vous faire

les parlementaires, déclarant qu'il ne voulait avoir aucune communication avec les rebelles, à moins qu'ils ne voulussent réclamer le pardon du roi. Il ordonna aux habitants des faubourgs de rentrer dans la ville, sous peine d'être traités comme rebelles. Il fit ensuite doubler les gardes de crainte de surprise. Le 9 décembre, il mit à l'épreuve le zèle des citoyens en donnant une fausse alarme. Tous se rendirent à leurs postes, et reçurent les félicitations du général.

Pendant plusieurs jours, les ennemis tirèrent sur la ville, sans faire aucun dommage aux propriétés : ils n'avaient en tout

"parvenir ici l'expression de mes sentiments en la manière ordinaire. Néanmoins, je veux à quelque prix que ce soit acquitter ma conscience, ne vous avisez point de détruire les magasins d'aucunes provisions, appartenant soit aux particuliers, soit au public, comme vous avez fait à Montréal et en rivière, car si vous le faites, je prends le ciel à témoin qu'il n'y aura pas de quartier pour vous. Carleton."

Signé, RICHARD MONTGOMERY.

Brigadier Général des troupes du Continent.

"Par la même occasion M. Montgomery écrivit la lettre suivante aux citoyens de la ville de Québec en ces termes :

"Mes Frères et amis, La malheureuse nécessité de déloger les troupes ministérielles me force à faire le siège de votre ville maintenant. C'est avec une extrême douleur que je me vois réduit à des mesures qui peuvent vous être très-funestes. Votre ville en proie aux flammes dans cette saison, un assaut général donné à de mauvaises murailles défendues par une plus mauvaises garnison, la confusion, le carnage, le pillage, suite inévitable dans les assauts, ces idées me remplissent d'horreur. Je vous conjure de faire tout ce qui dépend de vous pour me procurer une entrée pacifique. Sans doute vous n'ajouterez pas foy aux calomnies basement répandues à notre désavantage par les valets à gage du Ministre. Les armées du continent n'ont jamais été ternies par aucun acte de violence ou d'inhumanité. Nous faisons profession de venir chez vous pour y déraciner la tyrannie, pour y donner la liberté et la jouissance paisible de ses biens à cette province opprimée, ayant toujours respecté, comme sacré parmi nous, la propriété des particuliers. Vous avez ci-incluse ma lettre au Général Carleton parce qu'il a toujours adroitement évité de vous laisser prendre aucune connaissance qui fût propre à vous ouvrir les yeux sur vos véritables intérêts. S'ils s'obstine et si vous le laissez persister à vous envelopper dans une ruine qu'il désire peut-être pour couvrir sa honte, ma conscience ne me reprochera pas d'avoir manqué à vous avertir de votre danger."

Signé, RICHARD MONTGOMERY.

Brigadier des troupes du Continent.

"Ces lettres ne firent pas grand effet sur l'esprit du Général Guy Carleton et des citoyens de la ville de Québec, d'autant plus que les mauvais sujets avaient été mis hors de la ville, par conséquent qu'il n'y avait plus de correspondance avec les Bastonnais. Au contraire, le Général Guy Carleton fit canonner et bombarder les faubourgs St. Roch et St. Jean, après avoir ordonné à ceux qui les habitoient d'entrer dans la ville sous peine d'être traités comme rebelles. Il y eut quelques personnes qui y entrèrent et le reste gagna les campagnes. Le Général voyant les Bastonnais si près de la ville fit augmenter les gardes pendant la nuit, et pour éprouver la bonne volonté des citoyens, il donna exprès une fausse alarme, il fit sonner toutes les cloches de la ville, battre la générale. Tout le monde s'assembla aussitôt sur la place d'armes devant la maison des Récollets. Le Général Guy Carleton dit alors aux citoyens qu'il était charmé de voir avec quel zèle et quel courage ils se préparoient à combattre, qu'ils n'avoient rien à craindre, que c'étoient une fausse alarme. Mais que dans peu on devoit s'attendre à une véritable. Il ne se trompa point, car le jour suivant, le dix de décembre 1775, à trois heures du matin, les Bastonnais au nombre d'environ trois cents vinrent près de la ville, et tirèrent cent cinquante coups de fusil. La ville tira sur eux six coups de canon qui leur donnèrent la fuite. Les Bastonnais tirèrent sur la ville cette même nuit vingt-huit petites bombes de dix-huit livres chaque. La ville leur fit réponse par cent cinquante coups de canon et tira sept grosses bombes de deux cents et de deux cent cinquante livres sur les maisons des faubourgs dans lesquelles se refugioient les Bastonnais.

"Le quinze de décembre, M. Montgomery envoya un de ses officiers avec un pavillon blanc et suivi d'un tambour pour parler au Général Guy Carleton, afin de savoir s'il n'avait pas reçu une lettre et en même temps pour parlementer touchant un sujet important. Le Général Carleton donna ordre de le faire retirer sans vouloir lui parler, en lui faisant dire que si quelques rebelles venoient à la ville une autre fois, qu'il feroit faire feu sur eux, à moins qu'il n'en vint quelques-uns supplier le pardon. La ville se tint plus que jamais sur ses gardes surtout pendant la nuit."

que 6 ou 7 petits canons. "La ville ne courut aucun danger, dit le *lémou oculaire*, et ne pouvait être ravagée. On craignait si peu leur artillerie que les femmes et les enfants rostèrent en ville, et se promenaient dans les rues et sur les remparts comme à l'ordinaire." La garnison, de son côté, faisait un feu continu sur les principaux points occupés par l'ennemi.

Cependant, la situation des Américains était loin d'être brillante. Les froids rigoureux, la picotte et la fatigue faisaient déjà de nombreuses victimes. Les troupes manquaient de vêtements et de vivres et les dissensions existaient parmi plusieurs officiers. Il fallut donc à Montgomery beaucoup de prestige et d'adresse pour maintenir le moral de ses soldats et pourvoir à tous les besoins. Le manque d'artillerie et de munitions augmentait encore ces embarras, et le mettait dans l'impossibilité de faire un siège en règle. D'ailleurs, son armée était insuffisante, à peine comptait-elle 1100 hommes en état de service. (1) Un seul moyen de salut lui restait : c'était d'enlever Québec par un coup d'audace. Il se liait à son étoile, tout lui ayant réussi jusqu'alors. Il se prépara donc à exécuter son plan à la faveur de la première nuit obscure. Cette nouvelle parvint à Carleton par un déserteur, et les assiégés se tinrent plus que jamais sur leurs gardes.

La nuit du 30 au 31 décembre parut favorable à Montgomery. Le temps était serein, il faisait une tempête de neige, propre à couvrir son dessein. A deux heures du matin, ses soldats étaient tous sur pied, chacun à son poste. Pour se reconnaître, ils avaient mis sur leurs chapeaux des inscriptions portant des devises " *Mors aut Victoria, ou Vice la Liberté.* " Le général parcourut les rangs de ses soldats, et leur donna quelques paroles d'encouragement. Puis il les divisa en quatre corps et disposa son attaque sur autant de points différents.

Le colonel Livingston avait ordre de faire avec les Canadiens une fausse attaque à la porte Saint-Jean, et le major Brown, une semblable du côté de la citadelle. Pendant que les assiégés portaient leur attention de ce côté, les deux corps principaux devaient se joindre à la Basse-Ville et monter ensuite à la Haute-Ville, celui d'Arnold, en passant par le Palais, et Montgomery, en forçant la barrière de Près-de-Ville.

Montgomery descendit la côte du Foulon, à la tête de 350 à 400 hommes, et s'avança jusqu'à l'Anso-des-Mères. Il était alors quatre heures du matin. Au moyen de fusées, il donna aux autres corps le signal de marcher en même temps à l'attaque. Ces signaux furent aperçus par le capitaine Fraser qui donna l'alarme. Aussitôt la garnison fut sur pied, et chacun courut au poste.

Montgomery continuait toujours sa marche à la tête de sa colonne. Le chemin étroit, resserré entre le fleuve et le cap, laissait à peine passer trois ou quatre hommes de front, et était embarrassé par la neige qui tombait et les glaçons accumulés par la marée. Il atteignit ainsi la première barrière à Près-de-Ville, dans la rue Champlain, et la franchit avec facilité. La deuxième barrière était gardée par trente Canadiens, huit militaires et neuf marins anglais sous le commandement du capitaine Chabot. Elle était protégée par plusieurs pièces d'artillerie placées dans le pignon d'une maison et servies par le capitaine Burnsford et ses marins. (2) Ces derniers étaient à leurs pièces chargées à mitraille, la mèche allumée, avec ordre de laisser approcher les Américains.

Réforme de la règle de trois

ET PRINCIPES GÉNÉRAUX POUR LA RÉOLUTION DES PROBLÈMES.

Un grand industriel, parvenu par son travail et son intelligence à une grande fortune et à une haute position sociale, nous disait récemment : " Je n'ai jamais été qu'à l'école primaire, et, dans ma jeunesse, les instituteurs étaient loin de valoir ceux d'aujourd'hui, sinon pour le dévouement, du moins pour la science. De tout ce que

l'on m'a montré en mathématiques, je n'ai bien compris et bien retenu que la règle de trois. Eh bien, avec cette seule règle, je suis toujours parvenu à résoudre les problèmes les plus difficiles que j'ai rencontrés dans ma carrière, et il n'y a pas, je crois, de difficultés de calcul qu'on ne puisse surmonter avec elle."

Il y avait bien quelque exagération intentionnelle dans cette boutade adressée à un professeur de mathématiques par un homme justement fier d'avoir obtenu d'immenses résultats avec de très-faibles moyens ; mais nous devons bien convenir aussi que tous les problèmes d'arithmétique du premier degré, c'est-à-dire qui n'exigent pas pour leur solution une extraction de racine, ou sont des règles de trois, ou se ramènent à des règles de trois.

Sans parler, en effet, des règles d'intérêt, d'escompte, de société, de partage, de fausse position, de mélange, qui ne sont bien certainement que des applications de la règle de trois, simple ou composée, à des questions particulières se présentant plus fréquemment, il est facile de se rendre compte que l'on ramène toujours à cette règle toutes les autres questions numériques ne rentrant pas dans l'une de ces catégories.

De tout temps, on a compris l'importance de la règle de trois, que l'on nommait autrefois *règle d'or*, soit à cause de l'utilité dont elle est dans le commerce, soit à cause de l'usage que tout le monde en fait. Comment se fait-il donc qu'aucun auteur n'ait encore formulé une règle pratique claire et concise pour obtenir immédiatement la réponse à ces sortes de questions ? C'est que tous les maîtres, soit par indifférence, soit par habitude, et pour ne pas contre-carrer les usages reçus, ont enseigné à résoudre ces questions comme on le leur avait appris : par conséquent, tous ont fait écrire sur deux lignes, les nombres de même espèce l'un sous l'autre, de manière que l'inconnue, x , soit dans la seconde ligne, le plus souvent à la fin. Cette manière de disposer l'énoncé du problème, toute conforme qu'elle soit à la marche suivie dans la méthode de résolution par l'unité, est, en principe, illogique ; en fait, elle ne facilite pas la recherche de la solution par la méthode de l'unité, elle donne de fausses idées aux élèves sur la marche générale à suivre dans la résolution des problèmes quelconques ; enfin, elle s'oppose à ce qu'on formule une règle générale pratique, surtout si l'on fait intervenir les expressions de rapports directs et de rapports inverses.

Ces inconvénients, ou au moins le dernier, ont été compris de tous les professeurs et de tous les auteurs ; mais personne ne s'est avisé de rien changer à ce qui se pratique si universellement et depuis si longtemps ; et puis, une réforme sur cette matière semblait de si peu d'importance ! Elle avait si peu de chances d'être adoptée ! Eh bien, non ! A notre avis, cette réforme a des conséquences plus graves qu'on ne le croit, et les instituteurs ne sont pas si routiniers qu'ils ne consentent à apporter dans leur enseignement une modification, légère en elle-même, et qu'ils trouveront utile à leurs élèves, par cela seul que cette modification contrarierait un peu leurs habitudes.

Un maître distingué, M. V. Tilmant, directeur de l'école primaire supérieure de Lille, a eu le mérite, nous allions dire le courage, de publier ce qu'il pensait à cet égard, et de prendre l'initiative d'une réforme dont plusieurs auteurs scientifiques qui l'ont précédé ont fait pressentir la nécessité, sans oser toutefois rompre complètement avec l'ancien usage. Tout en rappelant ici les conclusions de la brochure de M. Tilmant ayant pour titre : *Réforme analytique de la règle de trois et notions d'analyse mathématique, d'après Pascal, Descartes et Arnauld* (1), nous exposons, soit d'après nos propres idées, soit d'après celles de l'auteur, les raisons qui nous engagent à propager cette

(1) Henry assure que les forces américaines ne se montaient pas à plus de 1100 le 30 décembre.

(2) M. Hawkins, dans *Picture of Quebec*, dit que le sergent Hugh McQuarters était chargé de la garde de la barrière. Il avait ordre d'être vigilant et de tirer les canons lorsqu'il serait assuré de l'approche de l'ennemi. La précision avec laquelle il s'acquitta de son devoir eut pour résultat la mort du Général, etc. D'après le même auteur il n'y eut qu'une seule décharge.

(1) Paris, Couraud, rue Saint-André-des-Arts, 2 fr.

réforme, moins importante peut-être en elle-même que dans ses conséquences.

Soit proposé de résoudre cette question : Quel est le prix de 384 kilogrammes d'une certaine marchandise, en supposant que 25 kilogrammes de la même marchandise aient coûté 650 francs.—La disposition universellement adoptée pour la résolution est la suivante :

$$\begin{array}{r} \text{Si } 25 \text{ kilog. coûtent } 650 \text{ fr.} \\ 384 \text{ — — — } x. \end{array}$$

dans laquelle on inscrit d'abord l'hypothèse, puis au-dessous la question. Eh bien, si l'on veut constater que la majorité des enfants commencent à résoudre presque tous les problèmes qu'on leur pose sans bien savoir ce qu'on leur demande, si l'on se convainc, comme nous, par une longue pratique de l'enseignement, que c'est cette habitude que prennent les élèves de ne connaître leurs questions que d'une manière vague qui leur fait trouver beaucoup de problèmes difficiles, et qui même leur fait faire fausse route dans la résolution des règles de trois, on leur fera écrire d'abord la question, comme la demande M. Tilmant ; puis, au-dessous, l'hypothèse correspondante, et l'on aura :

Question proposée. . . 384 kilog. coûtent x francs

Hypothèse. . . . si 25 — — 650 —

On partira ensuite de cette dernière ligne pour résoudre par l'unité ; ou, si l'on résout par les rapports,

ou posera la proportion $\frac{384}{25} = \frac{x}{650}$, dans laquelle l'inconnue sera un moyen.

Dans tous les cas on arrive à cette règle générale dont la simplicité est due à la disposition adoptée, la seule à laquelle elle puisse s'appliquer :

L'inconnue s'obtient en multipliant le nombre de même espèce qui lui correspond par les rapports directs des grandeurs qui varient dans le même sens que cette inconnue, et par les rapports inverses des grandeurs qui varient en sens contraire.

Appliquons cette règle au problème suivant : 15 ouvriers, travaillant 8 heures par jour, ont employé 32 jours à confectionner 2400 mètres d'une étoffe ayant 1.20 de large ; combien 21 ouvriers, travaillant neuf heures par jour, emploieront-ils de jours à confectionner 3600 mètres d'une étoffe ayant 1.50 de large ?

Nous disposerons les nombres de l'énoncé comme il suit :

$$\begin{array}{r} 21 \text{ } 9 \text{ } 3600 \text{ m. l. } 1 \text{ m. } 50 \text{ l.} \\ 15 \text{ } 8 \text{ } 32 \text{ } 2400 \text{ } 1 \text{ } 20 \end{array}$$

Puis, nous dirons successivement, en passant en revue les diverses espèces de grandeurs : Si le nombre des jours augmente il faudra, toutes les autres conditions restant les mêmes, ou que le nombre des ouvriers diminue (rap. inverse), ou que le nombre des heures diminue (rap. inverse), ou que le nombre de mètres de long augmente (rapp. dir.), ou que les mètres de large augmentent (rapp. dir.) ; donc

$$x = 32 \times \frac{15}{21} \times \frac{8}{9} \times \frac{3600}{2400} \times \frac{1.50}{1.20}$$

De cette manière, les nombres dont les espèces varient en raison inverse de l'inconnue sont bien écrits, dans la réponse, dans l'ordre inverse de celui qu'ils occupent dans l'énoncé ; et ceux qui varient dans le même rapport sont écrits dans le même sens.

Nous trouvons à la modification d'écriture, dont nous venons de faire voir une première conséquence très-avantageuse, une portée qui dépasse de beaucoup le cercle de

ce qu'on nomme les règles de trois ; et c'est ce qui justifie à nos yeux le nom de réforme donné à cette modification, qui semble de prime abord si insignifiante.

Les règles de trois sont les premiers problèmes que les élèves résolvent quand ils connaissent les quatre opérations. Or, en les obligeant à chercher d'abord ce qu'on demande dans un énoncé proposé, on leur donne la clé de la résolution de tous les problèmes en général ; et c'est parceque, nous ne saurions trop le répéter, les élèves ne savent pas bien discerner dans un énoncé la question qui leur est posée, qu'ils trouvent les problèmes difficiles. Une fois qu'ils se sont fait, au contraire, une idée bien exacte de l'espèce de grandeur qu'ils doivent trouver, il se fait dans leur esprit un travail de comparaison entre cette grandeur cherchée et les nombres donnés ; les relations qui rattachent les quantités inconnues à celles qui sont connues ressortent bien vite des lectures attentives et répétées de l'énoncé ; enfin, la question étant bien comprise, il ne reste plus qu'un travail matériel à exécuter pour qu'elle soit résolue.

F. LOGANUET.

—J. des Instituteurs.

Dictionnaire technologique.

COURÈE, *s. f.* Mar.—Ouverture faite dans la muraille d'un navire au-dessus du pont supérieur.

COURÈRE, *s. m.* Agr.—Instrument propre à trancher le foin conservé en tas ou en meule.

COURÈ-GAZON, *s. m.* Hort.—Instrument pour détacher le gazon par plaques.

COURÈ-GORGE, *s. m.* Mar.—Courbe de charpente qui, formant la gorge du vaisseau, se courbe vers l'étrave et vers l'éperon.

COURÈMENT, *s. m.* Charp.—Action de couper une pièce avec la scie.

COURÈ-PAILLE, *s. m.* Agr.—Instrument pour couper la paille en fragments très-petits.

COURÈ-PÂTE, *s. m.*—Pâtis.—Instrument pour couper la pâte.

COURÈRET, *s. m.*—Sorte de large et lourd couteau, pour trancher ou bacher la viande.—Marteau tranchant pour fendre les pavés.

COURÈ-SÈVE, *s. m.* Hort.—Petit emporte-pièce pour enlever un anneau d'écorce, à la floraison, afin d'avoir le fruit plus tôt et plus beau.

COURÈUR, *verb.* *s. m. et f.*—Celui, celle qui coupe.

COURÈLAGÈ, *s. m.*—Mécan.—Assemblage par couples.

COURÈLE, *s. m.* Mar.—Deux pièces liées entre elles qui, placées sur un double rang, forment la membrane.

COURÈPOIR, *s. m.* Métiers.—Instrument propre à couper, à rogner.

COURÈYER, *v. a.* Mar.—Appliquer une couche de courée sur la carène.

COURÈE, *s. f.* Charp.—Pièce de bois coupée en arc.—Mar. Se dit pour couple.

COURÈUR, *s. f.*—Etat, forme d'une chose courbée.

COURÈE, *s. f.* Mar.—Mélange de soufre, de suif et de résine, dont on enduit la carène de bâtiments.

COURÈROU, *s. f.* Métiers.—Lanière de cuir qui sert à attacher. Bande de cuir qui sert à communiquer le mouvement.—Anglais, Strap.

COURÈRIER, *s. m.*—Conduit qui, amenant l'eau d'un biez de moulin, la fait passer au-dessous de la roue.

COURÈSIVE, *s. f.* Mar.—Demi-pont qu'on fait de chaque côté, sur les petits bâtiments qui ne sont pas pontés.

COURÈTIÈRE, *s. f.*—Espace dans lequel tourne la roue du moulin à eau.

COURÈSON, *s. m.*—Instrument de relieur et de gantier.

COUSSINÈT, *s. m.* Mécan.—Morceaux de bois ou de métal crousés en demi-cylindres, entre lesquels tournent les tourillons ou collats d'un axe.—Pièce de fonte qui, portant un rail de chemin de fer, sert d'intermédiaire entre lui et le support proprement dit.

COUTÈAU, *s. m.* Mar.—Partie saillante du faux étambot, et mèche du gouvernail qui lui est opposée.

COUTÈLIER, *s. m.*—Celui qui fabrique ou qui vend des couteaux.

COUTÈRE, *s. m.* Agr.—Fort couteau en fer qui s'adapte à la charrue et sert à fendre la terre.

COUTURE, s. f. Mar.—Fentes ou joints entre les bordages.
COVEN, s. m.—Nom d'une pièce de bois entaillée sur la roue d'un moulin, qui sert à soutenir les aubes.—Morceau de bois qui porte sur la partie inférieure des chevrons et sur la saillie de l'entablement pour former l'avance de l'égoût d'un toit.

CRAMISER, r. a. Tann.—Fouler et amollir les peaux avant de les tanner.—Étirer les peaux sur un chevalot.

CRAMPE, s. f.—Morceau de fer recourbé en fer à cheval ou à angles, dont les extrémités sont terminées en pointes et qui forme une attache.

CRAMPON, s. m.—Attache en fer qui a un bout recourbé.—Bout de fer recourbé à l'extrémité des éponges du fer à cheval.

CRARON, s. f. Horl. Sorte de lime batarde à l'usage des horlogers.

Leçons familières de langue française.

LES DIX PARTIES DE DISCOURS.

Introduction.—Suite.

Je vous ai dit ce que c'est que la poésie et ce que c'est que le vers.

Cherchons maintenant comment sont faits les vers français.

Lisons ensemble ceux-ci, que je vais écrire au tableau : ils sont d'un grand poète de notre temps, Lamartine : il y peint—nous savons que les poètes aiment à peindre avec les mots comme les peintres avec leurs couleurs—il y peint, dis-je, une belle nuit sur un rivage de l'Italie :

Il est nuit ; mais la nuit sous ce ciel n'a point d'ombre ;
 Son astre, suspendu dans un dôme moins sombre,
 Blanchit de ses lueurs des bords silencieux
 Où la vague se teint du bleu pâle des cieux ;
 Où la côte des mers, de cent golfes coupée,
 Tantôt humble et rampante et tantôt escarpée,
 Sur un sable argenté vient mourir mollement
 Ou gren le sous le choc de son flot bouillant... (1)

Comme vous le voyez, bien qu'il n'y ait là qu'une seule phrase, j'ai écrit cette phrase en huit lignes différentes, mettant pour mieux les distinguer, une majuscule au commencement de chacune d'elles : voilà comment ces lignes vous apparaissent aux yeux.

Si maintenant, nous comptons le nombre de syllabes, j'entends de syllabes pleines, se prononçant véritablement, que contient chacune de ces lignes, nous trouverons que dans toutes, ce nombre est le même. Ainsi voyez la première.

| Il | est | nuit ; | mais | la | nuit | sous | ce | ciel | n'a | point | d'ombre. |

En tout douze syllabes. N'a, écrit comme il est, indique bien pour les yeux la présence de deux mots qui, entiers, auraient deux syllabes, ne a. Mais le premier n'étant représenté en réalité que par n', le tout ne se prononce que comme na dans navire, il donna, et ne peut compter que pour une syllabe. De même, d'ombre ne compte aussi que pour une syllabe ; on ne dit point de ombre ; le d' ne compte donc que le son d qu'il ajoute à ombre, comme il compterait dans donc, dans dompter, d'indon, etc ; bre ne se compte pas davantage, bien que, pour les yeux, il représente une syllabe, parce que nous ne disons pas ombrev, mais ombre, sans faire sonner l'e final, qui est atone. Il en serait encore ainsi, si le mot ombre était suivi d'un autre mot commençant par une voyelle ou par un h non aspiré, comme ombre épaisse, ombre obscure, ombre horrible ; nous ne pro-

(1) Le maître en expliquant ce morceau, pourra faire remarquer, conformément à ce qui a été dit dans la dernière leçon, comment les poètes prêtent, par une fiction de leur imagination, une sorte de vie, des idées, des sentiments, à toutes sortes d'objets qui, dans la réalité, n'en sont point susceptibles. C'est ainsi que le mot silencieux se dit ordinairement d'une personne qui ne parle pas, qui garde le silence : ici ce sont des bords, des rivages que le poète appelle silencieux, parce que l'on n'y entend pas de bruit. Une personne est humble quand elle a peu d'apparence, peu d'éclat, ou quand elle s'efface volontairement, quand elle se fait petite à dessein ; d'autre part, on dit d'un animal qui marche sans se dresser au-dessus du sol, d'une plante qui croît à fleur de terre, une bête rampante, une plante rampante : ici, c'est la côte des mers qui est rampante. Remarquer encore cette côte qui, sur un sable argenté, etc., etc., vient mourir. Sable argenté, flots bouillants peuvent donner lieu à des observations du même genre.

ne prononçons pas ombrev épaisse, ombrev obscure, ombrev horrible, mais ombre épaisse, ombre obscure, ombre horrible ; dans ces cas l'e final est dit élidé (1), il y a élision de l'e final ; la syllabe où se trouve cet e ne compte pas, puisque l'e ne se prononce pas. Mais s'il y avait, par exemple, ombre du mur, ombre profonde, ombre noire, l'e final se prononçant, quoique faiblement, la syllabe qui le contient devrait compter.

Comme nous avons fait pour la première ligne, faisons, si vous le voulez, pour la troisième :

Blan | chît | de | ses | lu | eurs | des | bords | si | len | ei | eux | (2).

Encore douze syllabes.

Comptons de même la cinquième, la septième ligne, comptons-les toutes, de la façon que je vous ai indiquée, en amulant les syllabes qui ne se prononcent pas en réalité, et nous trouverons invariablement dans chacune ce même nombre de douze syllabes.

D'où nous pouvons tirer cette première conclusion générale qu'il y a dans les vers une mesure, c'est à dire un nombre limité, déterminé de syllabes.

(A continuer.)

Biographie.

CHRISTOPHE COLOMB, navigateur célèbre, à qui l'on doit la découverte de l'Amérique, était fils d'un tisserand. Il naquit en 1442, dans l'État de Gènes, et se livra avec ardeur à l'étude des sciences mathématiques.

Ce qu'il faut surtout admirer dans Colomb, c'est moins peut-être l'idée, vulgaire alors, de l'existence d'un autre hémisphère, que la persévérance avec laquelle il poursuivit son projet. Malgré les moqueries, les refus humiliants qu'il essuya de la part des divers gouvernements auxquels il demandait une flotte, il ne se découragea pas. Il y avait là l'indice d'une conviction profonde, on pourrait presque dire d'une certitude.

Après s'être vainement adressé à la république de Gènes et à la cour de Portugal ; après huit années de sollicitations auprès de Ferdinand et d'Isabelle d'Espagne, il obtint enfin trois navires et partit de Palos (Andalousie) le 3 août 1492. Dans cette première expédition, troublée par les séditions des matelots, il découvrit San-Salvador, les Lucayes, Haïti et Cuba.

Ce succès lui suscita aussitôt des envieux, mais disposa plus complètement Isabelle en sa faveur. En 1493, nommé vice-roi des pays dont il avait doté l'Espagne, il repartit avec dix sept bâtiments pour de nouvelles conquêtes, et fonda plusieurs établissements dans les petites Antilles et à Saint-Domingue.

Une troisième expédition (1498) amena la découverte du continent américain, dont la partie qu'il aborda s'appelle aujourd'hui Colombie.

Calomnié auprès de Ferdinand, Christophe Colomb se vit dépourvu de son commandement par Bovadilla. Retenu quatre ans prisonnier par cet agent de ses indignes ennemis, il fut renvoyé en Europe chargé de fers.

Dans un quatrième voyage, il explora la côte d'Amérique que baigne le golfe du Mexique.

Malgré tant de précieuses découvertes, Colomb, de retour en Espagne, ne trouva à la cour que froideur et ingratitude. Il mourut en 1506.

Amerigo Vespucci a disputé à Christophe Colomb

(1) Elidé vient d'un mot latin qui veut dire écraser. La voyelle finale atone se trouve écrasée contre la voyelle qui commence le mot suivant, écrasée jusqu'à être annihilée.

(2) Le maître pourra faire remarquer, s'il le croit utile, surtout si les enfants lui en font eux-mêmes l'observation, que des mots ou des portions de mots composés des mêmes lettres ne se comptent pas toujours de la même manière. Ainsi *écrit*, dans *silencieux*, compte pour deux syllabes, et le mot *écrit*, les *écrits*, ne compte que pour une. Nous n'avons point ici, bien entendu, l'intention de faire un cours complet de versification.

l'honneur d'avoir découvert le Nouveau-Monde et lui a dérobé la gloire d'y laisser son nom. Mais tout le monde sait aujourd'hui que l'illustre Génois est réellement le navigateur qui, le premier, a touché la terre américaine.

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction publique.

NOMINATIONS.

COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Québec, 3 mars 1876.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil, en date du 22 février 1876, faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles, savoir :

Comté de Berthier, St Gabriel-de-Brandon.—M. Maximo Paquin, en remplacement de M. Amable Sylvestre.

Comté de Mégantic, St. Pierre-de-Broughton.—Le révd. M. Louis Fournier en remplacement de lui-même et M. Jean Lacasse en remplacement de M. George Giroux.

MEMBRES DU BUREAU D'EXAMINATEURS DE BONAVENTURE.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil, en date du 22 février 1876, faire les nominations suivantes de membres du bureau d'examineurs chargé de délivrer des certificats de capacité aux aspirants ou aspirantes à l'enseignement primaire, dans les limites assignées au Bureau de Bonaventure, savoir :

Le révd. François A. Blouin, le révd. J. Gagné, M. Pierre Clovis Beauchesne, le révd. François Gagné, en remplacement du révd. Pierre Saucier, le révd. John Wells en remplacement du révd. George Milne, le révd. J. Josué Lepage en remplacement du révd. Antoine Chouinard, et M. Henri Josué Martin, en remplacement de M. Etienne Martel.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, MARS, 1876.

Bulletin bibliographique.

LE CHANSONNIER DES ÉCOLES : *Recueil de romances choisies (paroles françaises et anglaises) à l'usage des écoles, académies, pensionnats, etc. Ouvrage autorisé par M.M. les commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Montréal, pour les écoles sous leur contrôle.* Montréal, chez A. J. Boucher, éditeur de musique, 252, rue Notre-Dame, 1876 : Prix, 25 cts.

Ce joli petit cahier de IV-28 pages, contient 28 morceaux de chant à l'usage des écoles. Les paroles sont très-bien faites et d'une grande moralité. La musique est également bien choisie, au point de vue style. Certains airs nous semblent un peu difficiles, mais ils pourront servir aux élèves plus avancés. L'ouvrage est précédé de quelques éléments et exercices de solfège, et nous paraît irréprochable au point de vue de la typographie.

M. Boucher a eu une heureuse idée, et personne plus que nous ne se sent porté à l'encourager de tout cœur. Le chant, dans les écoles, a une importance bien plus grande qu'on ne le pense généralement. Nous avons déjà développé ailleurs cette idée que nous croyons juste, comme on le reconnaîtra un jour. M. Boucher, à notre point de vue, fait donc une œuvre très-méritoire et a droit à un support efficace de la part du public intelligent.

Voici, du reste, en quels termes il annonce sa publication :

Le présent recueil est offert à la jeunesse canadienne comme pouvant servir avantageusement, d'une part, aux jeunes enfants que les aridités du solfège seraient de nature à décourager, — en contribuant, par le charme de ses mélodies à former et à développer leur goût

musical, — puis, à d'autres plus avancés, comme complément du solfège et délassément de l'étude.

« Toutefois, afin de suppléer au cas où les enfants ne pourraient pas se procurer le solfège, nous ferons précéder chaque livraison, comme la présente, de quatre pages d'exercices extraits des meilleurs auteurs en usage.

« Nous nous proposons, si le présent recueil est favorablement accueilli du public musical du pays, de continuer cet ouvrage par la publication d'autres livraisons de même nature, que nous ferons paraître à des intervalles assez rapprochés. »

Nous espérons que cet appel sera entendu et qu'un encouragement mérité mettra M. Boucher en mesure de continuer une œuvre dont le besoin se fait impérieusement sentir.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DES SCIENCES.

Incubation artificielle.—Nous lisons dans l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans, Louisiane :

Nous sommes allés visiter les installations imaginées par M. Léonard pour l'éclosion artificielle et l'élevage de la volaille. La chose est fort simple comme sont toutes les choses destinées à avoir du succès.

L'incubation des œufs se fait au moyen de barils entourés de fumier de cheval. Dans ces barils sont placées les unes sur les autres des boîtes contenant les œufs et la boîte supérieure est fermée pour que l'air ne neutralise pas la chaleur engendrée par le fumier en fermentation.

Cette chaleur est considérable. On dirait qu'elle est entretenue par un poêle invisible, placé quelque part sous le plancher. Un thermomètre est mis entre les œufs de chaque boîte pour juger du degré de chaleur qui y règne et, s'il dépasse le point convenable requis pour l'incubation, l'air est introduit dans le fond du baril par un tuyau qui traverse le fumier et qui communique avec l'extérieur.

Cette opération établit un courant qui en un instant modère la chaleur et la fixe au degré d'intensité nécessaire pour l'opération. Au bout d'une vingtaine de jours, l'éclosion a eu lieu et les petits poulets sont enlevés des boîtes et mis en liberté dans une case où ils s'élèvent tout seuls.

L'arrangement de cette case est très-ingénieux. Les volailles y trouvent grain et eau, et tout ce qui est indispensable à leur élevage. Mais ce que nous y avons vu de plus remarquable, c'est un compartiment où, quant la nuit vient, elles sont à l'abri des moustiques.

Les petits poulets courent tous s'y blottir d'eux-mêmes, dès que le soir est venu et que ces terribles insectes se font sentir. De cette manière, pas un ne périt et le succès de l'élevage est infaillible.

Nous regardons ces essais comme un véritable service rendu aux habitants des campagnes. Suivant le système de M. Léonard, les petits fermiers peuvent se faire un beau revenu, surtout ceux qui demeurent dans le voisinage des villes.

Le Calendrier aztèque.—On lit dans le *Minero* de Mexico :

Ce célèbre monument, le plus éloquent témoignage du degré de civilisation auquel étaient arrivés les anciens Mexicains au moment où la conquête est venue s'emparer d'eux ; cette œuvre d'art remarquable qui met en évidence les connaissances élevées des Aztèques en astronomie ; cette perle archéologique, qu'on conserverait dans tout autre pays avec le soin le plus exquis, ne sert parmi nous que de point de mire aux polissons de la ville.

En effet, le calendrier, comme tout le monde peut le voir est situé au pied de l'une des tours de la cathédrale, et quand on passe par cette angle du parvis du grand temple, on ne peut que déplorer la rapide détérioration de cette brillante page de l'histoire aztèque, et surtout ses causes : on y jette des écorces, des pierres, et jusqu'à des immondices ; l'image du soleil qui, par ses proportions et la position centrale qu'elle occupe est une des parties les plus remarquables du monument, a presque disparu ; à toute heure on peut voir, car elles se renouvellent journellement, les traces des pierres qu'on y lance ; plusieurs fois nous avons remarqué, adhérent encore à la pierre, les débris de briques qui dans leur choc éclatent en morceaux.

À notre avis, ce grand et beau monument national devrait se

trouver dans l'intérieur d'un édifice public, et convenablement placé pour qu'on pût étudier l'usage auquel il servait.

S'il resto où il est, les hiéroglyphes finiront par disparaître et un grand attentat sera consommé.

Au nom de la civilisation et au nom de la science, nous protestons contre le séjour du calendrier aztèque dans le lieu où il se trouve actuellement.

Le Calendrier.—Le problème du calendrier a été pour tous les peuples de ramener indéfiniment l'équinoxe à la même date civile. Quand on faisait l'année de 365 jours, les 5 h. 49 m. (en nombre ronds) négligées à chaque révolution produisaient en cent ans 581 1/2 h. ou 24 jours 5 1/2 h., quantité qu'il était impossible de négliger. En effet, c'était une différence de plus de trois semaines. Il suffisait d'une vie d'homme pour apercevoir les défauts de ce calendrier. Les saisons passaient, en un peu plus de sept siècles, dans les mois opposés; et, en moins de quinze siècles, elles revenaient de nouveau aux mêmes dates, ayant parcouru dans l'intervalle tous les mois du calendrier.

C'était là l'origine de la fable du Phénix, par lequel on voulait désigner le soleil, qui, après 1,461 ans de 365 jours, renaissait de ses cendres, c'est-à-dire recommençait une nouvelle carrière apparente à travers le calendrier. Ces 1,461 années de 365 jours, ou 1,460 années tropiques, composaient la *période sothiaque*, ou de Sothis (le Chien), qui ramenait à la même date civile le lever du Grand Chien ou Sirius dans le crépuscule du matin.

A l'origine de la civilisation, plusieurs n'ont fait usage, pour rétablir la correspondance, que de corrections sans règles fixes et opérées de loin en loin. Ils ramenaient la concordance, quand elle était notablement troublée, en ajoutant tout d'un coup quelques jours à une certaine année civile, comme on remet à l'heure une horloge mal réglée en touchant aux aiguilles avec le doigt.

C'était un moyen imparfait qui convenait seulement à l'enfance des sciences. Aussi le progrès des connaissances et celui même de la civilisation amenèrent-ils les législateurs à prescrire des systèmes réguliers d'*intercalation*. Les principaux peuples civilisés ou semi-civilisés des deux hémisphères étaient arrivés à maintenir la concordance par des moyens plus ou moins ingénieux. Même dans le nouveau monde, les Péruviens et les Aztèques avaient accordé l'année civile avec l'année tropique, comme les anciens habitants de l'Inde et les Chinois.

A Rome, ce fut César, arrivé au pouvoir, qui dota la société latine d'un calendrier fixe et régulier. Sosigènes, astronome d'Alexandrie, qu'il chargea de préparer ce travail, emprunta aux Hindous l'intercalation d'un jour tous les quatre ans. Ce fut l'origine de nos *années bissextiles*, qui comptent 366 jours. Ce calendrier suppose l'année tropique de 365 jours 6 heures, chiffre qui n'est pas loin de la vérité. Les saisons se déplacent encore, en vertu des 11 minutes que l'on néglige chaque année; mais elles ne se meuvent plus que lentement, et prendraient la longue durée de 478 siècles, au lieu des 15 de la période sothiaque, pour parcourir les douze mois et revenir à la date de départ. Le calendrier de Sosigènes, promulgué par César, fut appelé, d'après le prénom du dictateur, *calendrier Julien*.

Il suffisait aux comparaisons si courte durée, pour lesquelles seules on avait occasion alors de s'en servir. Mais quand les annales de la société civilisée se sont allongées, quand on a embrassé une série d'événements, rapportés par leurs dates exactes pendant une période de mille et bientôt de deux mille ans, les onze minutes négligées ont commencé à troubler l'accord. En 131 ans, elles produisent un jour; elles en produisent trois au bout de 393 ans ou à très peu près quatre siècles. Lorsque le pape Grégoire XIII, légiférant pour le monde chrétien et civilisé, voulut faire disparaître cette source d'erreur, l'astronome Clavius indiqua, comme moyen pratique, le retranchement de trois bissextiles séculaires sur quatre, ou de 3 jours en 4 siècles, ce qui ne laisse qu'une erreur d'un jour tous les 3,500 ans.

Le calendrier, privé de ces trois bissextiles séculaires sur quatre, est celui dont se servent l'Europe occidentale et toute l'Amérique: c'est le *calendrier grégorien*. Les années 1700, 1800 et 1900, qui seraient bissextiles dans le calendrier Julien, n'ont que 365 jours dans le calendrier grégorien; mais l'an 2000 en aura 366, et de quatre siècles en quatre siècles, il en sera de même de la dernière année séculaire. Au défaut de cette correction les équinoxes et les solstices se déplaçaient dans l'année civile, au point de varier de 12 jours depuis le temps de César jusqu'au XVI^e siècle. La réforme grégorienne n'était donc pas inutile: elle n'est pas d'une rigueur absolue; mais malgré la faible erreur qu'elle admet encore, elle satisfait aux besoins

J. C. HORTZKAU.

Amérique du Sud.—Pérou.—Nous devons remercier les disciples de Loyola de s'être, seuls de leur temps, occupés de la langue quitchoua. Ce sont les jésuites qui ont les premiers compris et rendu visibles les beautés de cet idiome, qui en ont créé la grammaire.

Le quitchoua est la langue des premières tribus indiennes qui se soumièrent au sceptre des Incas dans les environs de Cuzco. Ce mot de quitchoua signifie *climat tempéré*, par opposition à *ponna* qui signifie *climat froid*. Après avoir désigné les pleuplades qui habitaient autour de Cuzco, il a fini par désigner leur langue.

Cuzco fut le théâtre de la puissance et de la magnificence des Incas; il vit aussi périr les derniers descendants de ces glorieux empereurs, quand, à la fin du siècle dernier, Tupac-Amuru et les femmes et les enfants de sa famille furent livrés au glaive du bourreau espagnol. C'est encore dans cette ville et dans la province qu'elle commande que se parle le meilleur, le plus pur quitchoua, et ses habitants comprennent peu ou point le quitchoua des provinces méridionales du Pérou, fort mélangé d'éléments espagnols, et moins encore celui de la Bolivie.

—(E. von Boeck: *Globus*.)

BULLETIN DE L'ETHNOGRAPHIE.

A l'une des dernières réunions de l'institut anthropologique à Londres, dit le *Standard*, il a été donné lecture d'un intéressant mémoire sur les Waddas de Ceylan, les sauvages placés les plus bas dans l'échelle de l'intelligence qui soient au monde. Quelques-uns de ces singuliers individus, deux hommes et trois femmes, ont été présentés au prince de Galles pendant son séjour dans l'île. Ce qui reste de Waddas occupent la partie orientale de Ceylan et sont répandus sur un espace de 90 milles de long et 40 de large. Ils sont divisés en Waddas des jungles et Waddas des villages, à demi civilisés, et c'est sur les habitudes des premiers que l'auteur a principalement porté son attention.

On suppose que leur nombre, en 1858, ne dépassait pas 380. Ils n'ont aucune sorte d'habitation et passant leur vie à errer en plein air cherchant un abri contre les tempêtes sous des rochers ou dans le creux des arbres. Ils se nourrissent de miel, de lézards, de singes, de daims et de sangliers. Leurs armes sont l'arc et la flèche, et ils sont aidés à la chasse par des chiens qui sont leurs seuls animaux domestiques. Ils ne boivent que de l'eau, dont ils ne servent jamais pour ablutions, convaincus qu'ils sont qu'elle enlèverait leurs forces. Ils mènent l'écorce de certains arbres, mais ne font aucun usage de tabac.

La plus haute taille du Wadda est d'environ 5 pieds trois pouces anglais et la plus petite de 4 pieds et un pouce, mais M. Harstone en a vu un, un jeune homme de 18 ans environ, ayant cinq pieds 4 1/2 pouces. Malgré leur petite taille, et leurs proportions délicates, la force qu'ils possèdent dans leurs bras, et particulièrement dans le bras gauche, est très-remarquable. Cela est dû au constant usage qu'ils font de l'arc. Cet arc est long de six pieds, leurs flèches de trois pieds six pouces de long. Ils tiennent cette arme à la hauteur de la tête, en visant pendant plusieurs minutes, sans que le moindre tremblement dans le bras soit perceptible.

Ils se procurent encore à l'occasion du feu par le frottement de deux tiges de bois, le même bois dont ils font leurs flèches, mais plus ordinairement par du silex et de l'acier qu'ils obtiennent par des échanges de cires et de peaux.

On a présenté à l'institut des photographies qui donnent leur aspect général et ce trait caractéristique: les ongles extrêmement courts et les coudes en pointe. Leur physionomie est absolument privée de toute expression d'intelligence, et l'excessive négligence de leur personne leur donne l'air de la plus complète barbarie. Les femmes portent des colliers et des ornements dans les oreilles. D'après l'expression de leurs figures elles sont très-malheureuses et elles ne rient jamais; tout effort pour les faire rire reste sans résultat.

Le rire dans une autre personne provoque chez elles une expression évidente de dégoût. Quand on leur demande: Pourquoi ne riez-vous pas? elles répondent: Pourquoi ririons-nous? Qu'y a-t-il qui puissent faire rire? Les Waddas n'ont pas de mots pour rendre les idées des couleurs et des nombres, et ils ne peuvent pas compter sur leurs doigts. Un des plus intelligents de ces hommes avait entièrement oublié le nom de son père et de sa mère qui étaient morts, et il avait la plus grande difficulté à se rappeler le nom de sa femme qu'il n'avait pas vue depuis trois jours.

Un Wadda de village c'est-à-dire à demi civilisé, mis en arrestation par suite de meurtre qu'il avait commis sur une personne qu'il croyait lui avoir jeté un sort, ne put en trois mois d'école apprendre que neuf lettres et à compter jusqu'à dix-huit.

Quand un Wadda meurt, on enveloppe le corps dans des peaux et les hommes l'enterrent dans une fosse creusée avec leurs haches. Il n'est pas permis aux femmes d'assister à l'enterrement. On ne met rien sur la tombe et on ne revisite jamais l'endroit. On offre au mort un repas funèbre et on l'adjure de l'accepter, puis les viandes sont partagées et mangées par les personnes présentes. Ils n'ont aucune idée du vol, et la polygamie est inconnue parmi eux.

Il n'y a d'autre cérémonie de mariage qu'une présentation de mets aux parents de la femme, laquelle n'est pas consultée sur le choix de son époux; la sujétion des femmes est absolue. Le Wadda le plus vieux est l'objet d'un respect patriarcal; tous les autres sont égaux, et il n'y a pas de castes. On n'a qu'un très-petit nombre d'informations sur leur langage; seulement, il paraît admis, parmi les philologues, que c'est la seule langue sauvage qui soit d'une origine aryenne incontestable.—*P. Camille*

BULLETIN DE L'HISTOIRE NATURELLE.

Comment se fait-il que l'ours, un des plus grands carnassiers, se présente à nous avec des ongles fousseurs, évidemment propres à servir d'instruments de travail, quand les naturalistes ont cru pouvoir établir une étroite corrélation entre l'instinct de construire et la faiblesse des espèces? Si l'on examine l'ours de plus près; si, au lieu de s'en laisser imposer par son extérieur formidable, on scrute le fond de sa nature, on aura bientôt raison de cette apparente contradiction.

L'ours, en effet, malgré ses membres puissants, malgré la vigueur de ses muscles, n'est encore que l'ébauche d'un carnassier. Ses armes, redoutables sans doute, sont cependant moins terribles qu'elles n'en ont l'air; d'ailleurs, il ne s'en sert pas, si ce n'est dans des circonstances exceptionnelles. Ouvrez cette gueule effroyable, et vous y trouverez des dents, non pas tranchantes et aiguës, mais larges et aplaties, plus propres à broyer qu'à couper et à déchirer; aussi des racines, de jeunes pousses, des fruits, suffisent-ils à contenter cet énorme appétit; son mets favori, son grand régal, — qui le croirait? — c'est du miel. Voyez ces pieds dont la large plante s'appuie lourdement sur le sol: qu'en résulte-t-il? Ni bons soudains, ni course rapide: une marche lente, pacifique, qui se traîne à pas comptés sur le sol, ou bien se laisse tranquillement grimper de branches en branches aux arbres. Il semble que les ours soient une transition des quadrumanes aux carnassiers. On dirait de gros singes, honteux de voir leur visage s'allonger en museau, leurs mains devenir des pattes, leurs doigts tourner en griffes, et qui ne songent qu'à se cacher. En captivité, quand leur sauvagerie s'est adoucie, ne les voyons-nous pas faire preuve de finesse et de malice, se plaire à parader devant nous, se tenir et marcher debout sur leurs jambes, croiser les bras, danser quoique un peu lourdement, saluer avec un reste de grâce, pour un morceau de pain ou de gâteau?

N'étant point chasseur, ayant presque toujours sa nourriture à sa portée, l'ours est indolent, sédentaire, taciturne. Il vit en ermite dans les montagnes inaccessibles, au fond des plus sombres forêts. Il y passe son temps à se promener, à paître, à dormir. L'ours dort beaucoup, la plus grande partie du jour en été, presque continuellement l'hiver; il est si gras qu'il peut jeûner longtemps sans pâtir. Ainsi ce monstre, presque aussi grand que le lion, a presque les mœurs de la marmotte.

On conçoit maintenant qu'avec de tels goûts l'ours soit casanier et ait besoin d'une demeure. S'il trouve dans son domaine une caverne naturelle, un tronc d'arbre creux, quelque trou de roche, il s'en accommode; sinon, il s'ingénie, il se met à l'œuvre: il amasse des branches, des feuillages, les arrange, les soule, s'en fait un gîte; il va, dit-on, jusqu'à le garnir de mousse, pour qu'il soit plus chaud. Là, il s'établit seul, loin de ses pareils; il ne consent même pas à vivre en famille. Un moment unis, le mâle et la femelle se séparent bientôt; la mère s'en va nourrir ses petits ailleurs; si elle ne les emportait pas plus loin, le mâle, honteux jusqu'à la brutalité, les mangerait peut-être.

On pourrait nous accuser d'avoir accordé à l'ours trop de bonté dans les appétits, et l'on nous citera les exemples de chèvres ou de saureaux dévorés par lui, et même de veygers, de chasseurs, qui de sa rencontre ne sont pas revenus. Nous ne contestons pas ces faits; nous ne nions pas qu'après un rude hiver, quand il est pressé par la faim, toute proie lui soit bonne, même l'homme, qu'en temps ordinaire il n'inquiète jamais. Il nous paraît également vraisemblable que, poursuivi jusque dans sa tanière, quand il se sent percer

d'une balle, frappé d'un épé ou d'un couteau, il se souvienne qu'il a des griffes, se défende et se venge, s'il le peut.

Ce que nous venons de dire s'applique particulièrement à l'ours brun d'Europe. L'ours noir d'Amérique est encore moins carnassier; on l'a vu, dans la Louisiane, allumé par un long jeûne, pénétrer dans les coins des habitations, ne pas toucher aux viandes qui s'y trouvaient à sa portée et manger seulement les grains qu'il pouvait rencontrer. Il se loge souvent dans les vieux sapins, et quelquefois à une hauteur considérable; on reconnaît son repaire à la trace de ses griffes sur l'écorce égratignée et aux petites branches laissées autour de l'ouvrure.

Si l'ours brun est le souverain pacifique des montagnes et des forêts de l'Europe, l'ours polaire est le roi plus belliqueux des régions arctiques. Ce n'est pas qu'il ne soit susceptible de s'apprivoiser aussi, et qu'en captivité il ne vive plusieurs années avec du pain pour toute nourriture; mais à l'état sauvage, sur les bords des mers glacées, s'il n'avait d'autre pâture que les maigres lichens qui tapissent ce sol désolé, il mourrait bientôt de faim et son espèce disparaîtrait du globe. Force lui est donc de faire la guerre aux phoques et aux morses qui l'entourent, à moins que la Providence, se souvenant de lui, n'envoie échouer parmi ses glaces quelque cadavre de baleine. Plus chasseur, plus nomade, il se met moins en peine de s'assurer un domicile, bien qu'il passe, dit-on, près de deux mois en léthargie; le plus souvent il se blottit entre deux glaciers et s'endort sous un lincol de neige qu'il laisse tomber et s'accumuler sur lui. Si la beauté de l'ours blanc, ou du moins si l'admirable harmonie de sa couleur, de ses formes et de ses mœurs avec le milieu sauvage et grandiose qui l'entourne ne suffit pas à lui concilier votre intérêt, ajoutons que ces glaces et ces neiges ne parviennent pas à refroidir le vieillard; au contraire, on peut dire l'amour que le mâle comme la femelle, mais surtout celle-ci, porte à ses petits.

BULLETIN DE L'ARCHÉOLOGIE.

—L'enceinte de Jérusalem est sur le point d'être démolie, tel serait le projet du gouvernement turc. De précieux souvenirs religieux et historiques sont attachés à ces antiques murailles. Sur plusieurs centaines de mètres de longueur, l'enceinte actuelle de Jérusalem repose sur les bases salomonniennes ou hérodienues, à ce point de vue elle nous est précieuse. Du côté de la vallée de Josaphat, c'est-à-dire du côté oriental, la muraille servait d'enceinte au temple et à la ville. Les énormes blocs qu'on y voit encore en témoignent. Ils ont donc entendu les chants de fête du peuple juif et ses lamentations; devant eux on passa les soldats d'Assyrie, de l'Égypte et de Rome; ils ont senti les coups de béliers et des autres machines de guerre qui ne vinrent jamais à bout de leur résistance; c'est sur eux enfin que s'arrêtèrent quelquefois les regards du Sauveur Jésus, gigantesques reliques pour le chrétien et pour l'ami de l'antiquité.

BULLETIN DES STATISTIQUES.

L'enseignement primaire en Suisse.—Il y a dans la Suisse plus de 7,000 écoles primaires avec plus de 6,000 instituteurs et institutrices. La différence entre ces chiffres provient de ce que dans quelques cantons un même instituteur sert souvent pour deux écoles. Il y a une école pour 380 habitants. Le nombre des élèves des deux sexes est d'environ 400,000; par conséquent il y a 57 élèves par école et un écolier par six habitants. L'enseignement est obligatoire partout, excepté dans le canton d'Uri. Peu de cantons possèdent des instituteurs exclusivement laïques. Dans les cantons de Zug, du Valais, de Schwitz, d'Unterwalden, des Grisons et du Tessin, le nombre des instituteurs ecclésiastiques dépasse celui des instituteurs laïques. L'instruction est gratuite dans les cantons de Zurich, d'Argovie, de Solure, de Neuchâtel, du Fribourg, de Genève, de St-Gall, d'Appenzell, de Lucerne, du Tessin, d'Uri, d'Unterwalden, des Grisons et du Valais. Dans les autres cantons, à savoir: dans ceux de Vaud, de la Thurgovie, de Glaris, de Bâle-ville, de Bâle-campagne, de Schaffhouse, on paye un minerval. L'âge de l'obligation scolaire pour les enfants varie depuis la 6^e ou la 7^e année d'âge jusqu'à la 12^e ou la 15^e. Les dépenses concernant l'enseignement sont couvertes: 1^o par les intérêts des fondations d'écoles (1 million de fr.); 2^o par des subsides de l'État (2,100,000 fr.); 3^o par des impôts communaux (2,800,000 fr.); 4^o par le minerval et les dons volontaires (700,000 fr.). Les dépenses totales se montent à 7,000,000 fr.

—(Die Allgemeine Deutsche Lehrerzeitung.)

La population de la Chine.—M. le baron de Richtoffen, qui vient de parcourir la Chine, a publié un rapport dont nous extrayons les détails suivants :

En 1749, la population du Céleste-Empire était de 147 millions d'habitants.

En 1783, il en comptait 284 millions, en 1812, 362 millions; en 1842, 415 millions.

Aujourd'hui, par suite des calamités survenues depuis 1842, M. le baron de Richtoffen évalue la population à 420 millions.

L'agglomération moyenne est de 5,500 individus par lieue carrée, ce qui équivaut à celle de la Grande-Bretagne.

La plus forte agglomération a été observée dans une vallée de la province de Ize-Tchouen; là, sur un terrain de 113 lieues carrées, il y a dix-neuf villes et une population totale de 5,520,000 âmes, ce qui donne une moyenne de 49,000 individus par lieue carrée.

La révolte de Tai-ping a fait périr près de 30 millions d'hommes; celle des musulmans a coûté la vie non à des milliers, mais à des millions d'individus.

Ces deux révoltes et les ravages causés par l'opium expliquent le ralentissement qui s'est produit dans l'accroissement normal de la population.

L'Institut des Frères des écoles chrétiennes.—L'Institut des Frères des écoles chrétiennes ne peut suffire aux demandes qui lui arrivent de toutes parts. "Si nous avions deux mille Frères de plus, disait naguère un des supérieurs, ils seraient immédiatement employés." Il en est de même des maisons ecclésiastiques d'instruction secondaire; les diocèses, les ordres religieux, n'ont assez de sujets pour satisfaire ce besoin d'enseignement catholique qui s'accuse de plus en plus, et qui est d'un si consolant augure.

L'Institut des Frères des écoles chrétiennes compte 15,664 Frères; 1,141 établissements; 396,083 élèves; 5,90 orphelins; 33,541 adultes.

Il y a en France 8,736 Frères; 1,009 établissements; 2,571 orphelins, 31,214 adultes; 3,847 élèves militaires.

Voici le nombre des élèves des principaux districts de leur Institut en France: Paris, 51,521; Lyon, 31,802; Nantes, 20,145; Caen et Rouen, 17,049; Cambrai, 16,300; Marseille, 16,148; Avignon, 15,722; Clermont, 15,183; Saint-Omer, 15,145; Bordeaux, 14,203; Toulouse, 13,661.

BULLETIN DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

Le commerce d'ivoire—La quantité d'ivoire importée en Angleterre atteint le chiffre annuel de 650 tonnes, dont 350 sont employées pour l'usage du pays. Les fabricants de couteaux de Sheffield, à eux seuls, en emploient 200 tonnes par an. Le poids des dents varie de 1 à 150 livres anglaises; l'estimation est de 38 livres par dent, et la valeur est de 57 à 68 livres sterling par chaque 100 kilogrammes, selon la qualité. Pour obtenir cette quantité d'ivoire dont l'Angleterre a besoin, on sacrifie 50,000 éléphants par an. En tenant compte de ces chiffres et en y ajoutant la quantité d'ivoire importée dans les autres pays, nous pouvons faire le calcul de la grande hécatombe que l'on fait de cet animal. Bombay et Zanzibar exportent annuellement 160 tonnes d'ivoire; Alexandrie et Maltef, 189 tonnes. Cette ivoire arrive par la vallée du Nil. La côte occidentale d'Afrique, 20; le Cap, 50 tonnes, et Mozambique, 14 tonnes.

L'ivoire arrive à Bombay de toutes les régions méridionales de l'Asie et de la côte orientale d'Afrique; une grande partie est exportée par les marchands indiens, chinois et japonais, le reste s'expédie en Europe. Les dents les plus grandes proviennent des éléphants d'Afrique, et sont exportées de Zanzibar; c'est un ivoire de belle qualité, opaque, tendre, et facile à travailler, et qui ne se gerce pas facilement. L'ivoire qui vient d'Ambriz, du Caben et des régions au sud de l'Equateur est nommé *argent gris*; il conserve sa blancheur, bien qu'exposé à l'air, qualité non commune à tous les ivoires, et il ne devient pas jaune en vieillissant, comme les ivoires de l'Asie et de l'Est de l'Afrique. C'est la qualité la plus appréciée sur les marchés européens. L'ivoire de Siam est très recherché pour les travaux de gravures et d'ornements, à cause de sa grande élasticité et transparence. Les dents qui viennent de Mozambique et du Cap ne pèsent jamais plus de 70 livres.

Dans les régions arctiques de la Sibérie, on trouve de l'ivoire fossile provenant des éléphants conservés depuis ces temps reculés sous la glace.

BULLETIN DES CONNAISSANCES UTILES.

—Moyen pour rendre la faïence moins fragile et de préserver son émail de toutes gerçures.

Ce procédé consiste à faire bouillir la faïence que l'on vient d'acheter dans une chaudière remplie de lessive. Cette ébullition sera tenue pendant une heure et demie ou deux puis on laissera refroidir le tout ensemble. Les sels de la cendre seront incrustés dans les pores de la faïence, et lui donneront ainsi qu'à l'émail, toute la dureté désirable.

—On vient de découvrir en France un effet assez curieux de pétrole. On sait que le perçage ou le tournage de certaines pièces coulées de métal très-dur, comme l'acier ou des variétés de bronze, est une opération très-difficile; souvent les meilleurs outils refusent d'entamer le métal, s'émoussent et même se brisent sans produire aucun effet utile. Or, un ingénieur anglais aurait reconnu que les outils d'acier continuellement humectés soit de pétrole, soit d'un mélange de pétrole et d'essence de térébenthine, entament sans difficulté les alliages les plus durs d'acier ou de bronze.

Bulletin nécrologique.

Le premier nom qui s'inscrit sur notre bulletin est celui de l'hon. juge Baudry, décédé à Montréal, le 11 janvier dernier. M. Baudry (Ubalde) a été longtemps greffier des appels; il a aussi donné un concours distingué à la rédaction du code civil, comme l'un des secrétaires des codificateurs. C'était un légiste bien renseigné et un citoyen très-estimé. Il était né en 1816, et n'était, par conséquent, âgé que de 60 ans.

Nous avons en outre à annoncer le décès de Frédéric Lemaitre, de M. Reverdy Johnson, de M. F. Sincennes et de M. L. N. Voyer.

—Frédéric Lemaitre, célèbre acteur français, est né au Havre en juillet 1798. Il a paru sur la scène depuis 1826 jusqu'à ces dernières années. Quoiqu'il ne fût pas l'égal de Talma, il avait néanmoins un grand talent qui lui a valu une réputation méritée. Il est mort en chrétien, à Paris, en janvier dernier.

—M. Reverdy Johnson, était né en 1793. C'était un diplomate distingué. Il fut élu deux fois sénateur et procureur-général des Etats-Unis. Mais il s'est surtout acquis du renom par la part qu'il a prise dans le règlement de la question de l'Alabama.

M. Sincennes (J. Félix) a pendant longtemps occupé une position éminente dans l'histoire commerciale de Montréal, et s'est identifié étroitement avec son progrès et sa prospérité. Il était né aux Grondines, le 7 janvier 1819, et était par conséquent dans sa cinquante-huitième année.

M. Sincennes est un des hommes qui ont le plus contribué à l'amélioration de la navigation à vapeur sur le St. Laurent, et il a été le fondateur de la Compagnie du Richelieu, dont il fut longtemps président.

M. Voyer (Ludger-Napoléon) a pris une part active dans l'organisation de la police provinciale dont il était l'un des surintendants. Il a aussi servi avec distinction dans l'armée anglaise et la milice canadienne. Il n'était âgé que de 33 ans. Sa mort a été le résultat d'un pénible accident.

Il nous reste à annoncer le décès d'un des journalistes le plus distingués de cette époque, M. Pierre-Sébastien Laurentie, rédacteur-en-chef de l'Union.

M. Laurentie était né à Houga (Gers), le 21 janvier 1793. Il fit ses premières armes dans la *Quotidienne* en 1816. En 1831, il fonda le *Courrier de l'Europe*, puis le *Rénovateur* qui finit par se fondre dans l'ancienne *Quotidienne*. Ce journal changea successivement pour devenir enfin l'*Union* que M. Laurentie a rédigée avec un talent si distingué jusqu'à peu de temps avant sa mort.

En dehors de ses articles quotidiens, M. Laurentie a écrit un grand nombre d'ouvrages de littérature, d'histoire, de philosophie et de religion extrêmement remarquables sur tous les rapports.

M. Laurentie était un jouteur savant et convaincu, mais plein de dignité et de bons procédés. Tous ses adversaires, même les plus violents, lui ont rendu justice à cet égard.

ANNONCES.

Grammaire de Lhomond

entièrement revue, corrigée et augmentée par

J. B. CLOUTIER

de l'école normale-Laval.

« DEVOIRS GRAMMATICAUX »

GRADUÉS,

PAR LE MÊME.

Ces deux livres, approuvés par le Conseil de l'instruction publique, introduits au séminaire de Québec, à l'école modèle-Laval et dans plusieurs des principales institutions du pays, sont en vente chez tous les libraires de cette ville et chez M. PAVETTE à Montréal.

PRIX DE LA GRAMMAIRE: { \$1.20 la douzaine,
 { \$0.12 l'exempl.-en détail.

PRIX DES DEVOIRS GRAMMATICAUX: { \$1.50 la douzaine,
 { \$0.15 l'exempl.-en détail.

DICTIONNAIRE

GÉNÉALOGIQUE

DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBÉ C. TANGUAY

Avec un Fac-Simile de la Première carte inédite de la Nouvelle France en 1611.

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique et qui voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2.50 en y ajoutant 40 centims pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 17 Mai courant à

- J. A. ANGAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.
- J. N. BUREAU, Trois-Rivières.
- E. L. DESPRÉS, Maître de Poste, St. Hyacinthe.
- JAMES W. MILLER, Maître de Poste, de Ste. Lucie de Rimouki.
- A. GAGNÉ, Maître de Poste de Kamouraska.
- R. OUELLET, " " " " L'Islet.
- F. H. GIASSON, " " " " L'Anse à Gilles.
- E. LEMIEUX, Ottawa.
- F. X. VALADE, Longueuil.
- L. O. ROUSSEAU, Château-Richer.

Les personnes qui ont souscrit chez MM. DUREAU & ASSÉLIN, pourront s'adresser à M. L. M. CHÉMAZIE, Libraire, Québec.

En vente chez l'Éditeur

EUSEBE SÉNÉCAL,

10, Rue St. Vincent, Montréal.

LE CALCUL MENTAL.

DE

M. F. E. JUNEAU

EST EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

CARTES

DE LA

Province de Québec.

Le département de l'instruction publique a encore en sa possession un grand nombre de cartes de la province de Québec, par M. Eugène Taché. Ces cartes, vernies et montées, se vendent \$2.50.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

—DE LA—

PROVINCE DE QUÉBEC.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE est publié sous la direction du surintendant de l'instruction publique et paraît le 15 de chaque MOIS.

Conditions d'abonnement.....\$1.00 PAR AN,
 Pour les instituteurs..... 0.50 " " "

Tarif des Abonnés.

8 lignes ou au-dessous, une insertion.....\$1.00
 Au-dessus de 8 lignes, par ligne..... 0.10

Les annonces d'instituteurs sollicitant un emploi, sont insérées gratuitement.

On ne reçoit que les annonces ayant trait à l'éducation, aux sciences et aux arts.

Adresser: Journal de l'instruction publique, Québec.—Affranchir

Imprimerie de Léger Brasséan, 7, rue Buade, Québec.